

CLAMART



BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL

JUIN 1983



AGENCE METAYER



IMMOBILIER
GERANCES - SYNDIC
TOUTES TRANSACTIONS
O.R.P.I. SUD

200 bis Av. J.Jaurès
CLAMART-644.70.00

Maison fondée en 1896

Télex 200450

VOYAGES FER - AIR - MER

LOCATION SPECTACLES

51 rue P.V. Couturier
CLAMART-638.88.88

200 bis Av. J.Jaurès
CLAMART-645.00.00

Restaurant

LA COSSE DES PETITS POIS DE CLAMART



J.-C. ROBERT

Cadre agréable - Ambiance feutrée

Spécialités : Foie gras maison - Cuisine faite par le patron

Repas d'affaires - Réunion de famille

158, avenue Victor-Hugo 92140 Clamart

Fermé le Dimanche soir et Mercredi

RÉSERVATION : ☎ 638.97.60

SPORTSWEAR **DALLAS**

HOMMES - FEMMES

- ★ JEAN'S (Levis, Loïs, Lee, Americano)
- ★ SWEAT-SHIRTS
- ★ PULLS
- ★ CHEMISES
- ★ CUIR

GRANDES MARQUES : Biscote, Capitole, Baxter, Japa, etc.

2, rue Lazare-Carnot
Tél. : 645-49-60

92140 CLAMART

Linear

chausurier ensemblier

LES GRANDES MARQUES

CHARLES JOURDAN

Xavier DANAUD

ARCHE, etc.

2, rue Lazare-Carnot
92140 CLAMART

Tél. 736-81-83



S.T.N.A.

CONCESSIONNAIRE DES MARQUES VOLKSWAGEN et AUDI

154, avenue Victor-Hugo
92140 CLAMART
TÉL. 642-20-61

153, avenue de la Résistance
92350 LE PLESSIS-ROBINSON
TÉL. 702-31-45

MOBILIER DE FRANCE



DALO

Tél.
644.66.14

153, rue de Fleury — **92140 CLAMART**

SOMMAIRE

Édito	3
L'Exécutif Municipal	5
Les décisions du Conseil Municipal	11
Urbanisme	14
Travaux	15
Voirie	17
Emploi	22
Action culturelle	27
Social	29
Jumelage	30
Syndicat d'initiative	31
Scolaire	32
Sport	34
Des Clamartois à l'honneur	39
Courrier des lecteurs	40
Anciens Combattants	42
La vie des Associations	43
Communiqués	44

VILLE DE CLAMART

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL

DIFFUSÉ GRATUITEMENT

Directeur de la publication:
Jean FONTENEAU
maire de Clamart

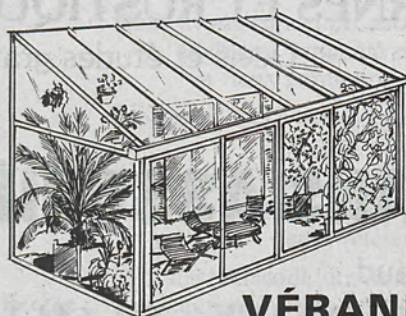
ÉDITION et
PUBLICITÉ

PUBLICAT

17; bd Poissonnière

75002 PARIS — Tél. 261.51.26

Dépôt légal 2743 - IMPRIMERIE ALLAIS



**VÉRANDAS
JARDINS D'HIVER
FERMETURES DE BALCON
ISOLATION DES FENÊTRES**

Ets DUDOUET
27, route de la Garenne
CLAMART



632.22.47
632.36.74

BM
**BERNARD
MARIONNAUD**

- l'accueil
- le choix
- les prix

institut de Beauté

91, av. Victor-Hugo

CLAMART

Tél. 644.75.28

**VENTE
LOCATION**

Pianos **Bédel**

**ACCORD
ACHAT**

RÉPARATIONS

657-08-18

PLEYEL • ERARD • GAVEAU • STEINWAY • BECHSTEIN
BLUTHNER • SAUTER • PETROF • BENTLEY • RAMEAU • WEISS

NEUF et OCCASION

PIANOS MECANQUES

BÉDEL/MASSON
Facteurs en Pianos
de Père en Fils depuis 1929

25, rue de la Tour
92240 MALAKOFF

**PLOMBERIE - SANITAIRE - CARRELAGE
CHAUFFAGE CENTRAL - EAU - GAZ
FUMISTERIE - COUVERTURE**

ANSERGUES
Claude

7, ALLÉE GINETTE
92140 CLAMART
Tél. 644-46-35

Un cadre rustique, calme et accueillant

le Benjamin

RESTAURANT-BAR

Repas d'affaires - Banquets

25 bis, av. J.-B.-Clément, 92140 CLAMART
Tél. 642-06-66 *Fermé le dimanche*

Garage Luc GARCIA

VOLVO - TOYOTA

NEUF et OCCASION

ATELIERS SPÉCIALISÉS - MÉCANIQUE et CARROSSERIE

15 bis, rue Auguste-Gervais
ISSY-LES-MOULINEAUX

Tél. 642.32.44

LA CLAMARTOISE

Boucherie - Rôtisserie - Triperie - Volailles

Porc frais — Produits régionaux

Spécialité du veau de lait fermier

Canard aux pêches - Rôti de porc aux pruneaux
19, rue Jean-Jaurès - 92140 CLAMART - Tél. 638-36-81

l'ami PEM



*Une Griffre
de qualité...*

REMISE DE 10%
sur présentation de cette annonce

**AGENCEMENT DE CUISINES
MODERNES ET RUSTIQUES**

Devis et études gratuits

**MEUBLES
DES ARTISANS ASSOCIÉS**

23 à 27, rue J.-P.-Timbaud

92130 ISSY-LES-MOULINEAUX - Tél. 644-14-15

**MATÉRIAUX DE
CONSTRUCTION**

CARRELAGE

SANITAIRE

BOIS

CHAUFFAGE

ISOLATION

AUX DOCKS DE CLAMART

462, avenue du Général-de-Gaulle - 92140 CLAMART

Tél. : 630-02-34 +

Ouvert tous les jours de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, sauf samedi de 8 h à 12 h
FERMÉ LE DIMANCHE

PARKING

ÉDITORIAL



Poursuivre notre action pour le bien de tous

Dès le soir du 6 mars 1983,

les électrices et les électeurs de Clamart avaient réglé le problème posé par la compétition municipale. 11.602 votants renouvelaient, ou accordaient pour la première fois, leur confiance à la liste d'Union des Démocrates que j'avais mission de conduire.

La liste d'Union de la Gauche recueillait 7.484 voix; la liste Clamart Demain: 1.921 voix et la liste du P.S.U. 910.

Ces résultats surprenaient beaucoup de Clamartois, compte tenu des handicaps qui s'accumulaient sur notre liste et sur le maire sortant qui ne devait pas obtenir le succès au premier tour.

Les règles mathématiques qui s'appliquent aux scrutins électoraux étaient parfaitement nettes.

6 ans auparavant, en 1977, j'obtenais 52,68% des suffrages, en 1983: 52,90%.

L'Union de la Gauche obtenait en 1977 47,31% des suffrages, en 1983 elle retombait à 34,14%.

Pour que la comparaison soit indiscutable, l'on doit inclure les 4,15% du P.S.U.

La gauche a donc recueilli 38,3% de suffrages cette année;

elle a perdu sur le terrain municipal 9% de ses suffrages en 6 ans.

La loi électorale entraînait cette année un changement par rapport au mode de répartition des sièges au sein du Conseil Municipal.

Notre liste a obtenu 34 sièges, l'Union de la Gauche 7 sièges qui, au sein de l'assemblée, se sont répartis entre groupe socialiste de 4 personnes et un groupe communiste pour 3; enfin la liste Clamart Demain a obtenu 2 sièges.

Nous avons maintenant une majorité et une minorité dans le Conseil Municipal.

L'éventail des opinions représentées ne manquera pas d'élargir le débat qui, en toute matière, se manifeste avant de parvenir aux décisions fixant les choix que doivent prendre les élus.

La sanction démocratique d'un débat est dans notre système démocratique l'objet d'un vote et c'est bien dans cette ligne: réflexion, débat et vote sur les décisions, que je conduirai les travaux du Conseil Municipal.

Déjà, nous avons pu, depuis que s'est constitué le nouveau Conseil, prendre quelques décisions importantes:

Nous avons conclu un accord d'acquisition avec les propriétaires des 59 et 61, rue du Trosy pour une propriété de 1.564 m². Cet espace, s'ajoutant aux 1.182 m² déjà acquis, va nous permettre de construire une nouvelle résidence pour personnes âgées.

Également, nous avons décidé d'acquérir des terrains situés 128, avenue Marguerite-Renaudin pour y construire une crèche communale.

Ces deux exemples témoignent que l'on peut faire avancer des dossiers ayant pour objet de trouver des solutions à des problèmes touchant la population, sans référence particulière aux opinions politiques de chacun.

Je suis persuadé que tous les élus du Conseil Municipal auront à cœur de servir la Cité.

En ces temps difficiles, la lutte pour la formation et l'emploi, pour la sécurité, pour une vie sociale plus équilibrée et pour une gestion financière prudente et rigoureuse, constitueront l'essentiel de l'action municipale.

Nous agirons pour toute la population qui nous a accordé sa confiance, pour vivre dignement à Clamart.

A stylized, handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Fonteneau'.

Jean FONTENEAU
Maire de Clamart

ASSURANCES

ADAM

4, route du pavé blanc, 92140 Clamart

autobus 190 A et B et 136

☎ 630.04.11 (lignes groupées)

meubles

34 rue PV^t Couturier
CLAMART

GILDA MANESSE

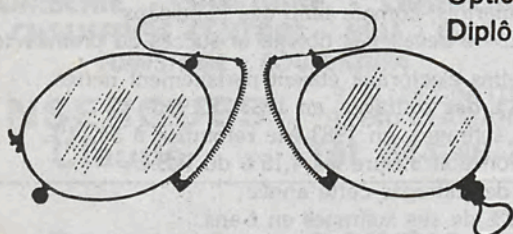
PARKING
dans la cour

literie

642.28.91

OPTIQUE CLAMART

Opticien
Diplômé



AU SERVICE DE VOS YEUX

57, Avenue Jean-Jaurès 92140 CLAMART
(près du Dispensaire) ☎ 642-81-24

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Vendeur - Installateur Agréé E.D.F. - Qualifelec n° IV 3165

Ets C. HUARD

25, av. Léon-Cambillard, 92140 CLAMART - 632-03-77
INSTALLATIONS DOMESTIQUES ET INDUSTRIELLES - Chauffage électrique
Isolation thermique - Chauffe-eau électrique - Pompe à chaleur

MERCERIE - LAINES

chat botté

"AU FIL D'ARIANE"

Centre Commercial JOLI MAI
Galerie de la Fontaine
92360 MEUDON-LA-FORÊT — Tél. 630-77-54

La Brèche du Bois

Gérant : R. LABLONDE

7, place Jules-Hunebelle - 92140 CLAMART

Tél. 644-04-51

RESTAURANT - NOCES - BANQUETS

Viviers eau de mer et eau douce Fermé dimanche et lundi toute la journée Salons pour repas d'affaires

ENTREPRISE G^{le} DE BATIMENT



joseph sinapi

MAÇONNERIE GÉNÉRALE - PLOMBERIE
CARRELAGES - RAVALEMENTS
RÉNOVATION

Tél. 644-94-60

43, rue de la Division-Leclerc - 92140 Clamart

Agence Citroën



Ets BEAUVAIS

- CARROSSERIE
- Véhicules neufs et occasions

83, rue Condorcet, 92140 CLAMART
Tél. : 642.06.70

Pressing

DESPREZ

M. KALAYDJIAN

**vous assure un service complet de qualité
TRAVAIL FAIT MAIN EN 24 HEURES**

BLANCHISSERIE — AMEUBLEMENT
NETTOYAGE A DOMICILE
CUIR — DAIM et PEAU

Centre Commercial "DESPREZ"
Face au marché "Trosy"

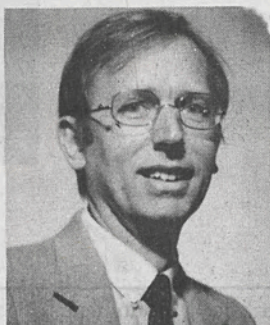
CLAMART
Tél. 645-50-51

L'Exécutif Municipal

*Le vendredi 11 mars,
le Conseil Municipal
nouvellement élu, se réunissait
pour procéder à l'élection du Maire
et de l'Exécutif Municipal.
Ont été élus :*



Jean FONTENEAU
Maire



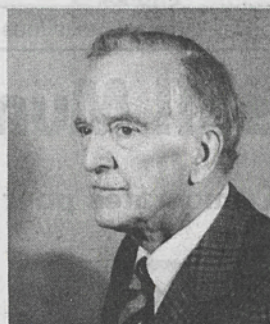
J.-P. FOUCHER
1^{er} adjoint - Travaux
192, av. Jean-Jaurès



G. GRANDJEAN
2^e adjoint
Sports, loisirs, jeunesse
9, rue M.-Grandchamp



R. ETRING
3^e adjoint
Urbanisme
39, rue Brissard



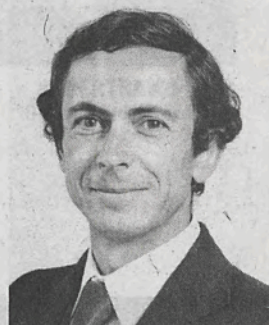
M. JOUANNIN
4^e adjoint
Affaires sanitaires
61, avenue Victor-Hugo



C. CHAPPEY
5^e adjoint
Affaires culturelles
26, rue du Moulin de Pierres



D. LÉON
6^e adjoint
Emploi, formation professionnelle
27, rue Chef de Ville



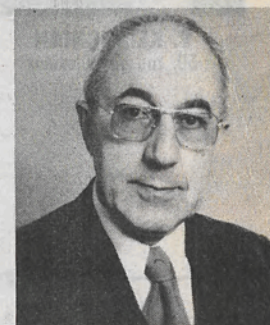
J.-M. PASTRÉ
7^e adjoint
Cadre de vie
34, rue G.-Huguet



H. IGNAZI
8^e adjoint
Enseignement
72, rue Garrements



G. LESOURD
9^e adjoint
Information, relations publiques
43, rue Normandie



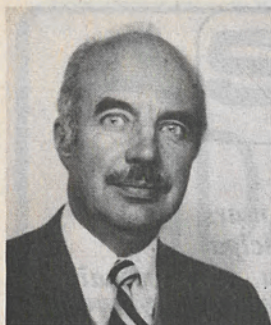
M. DUMANI
10^e adjoint
Voirie
19, rue Montoir



G. KEHYAYAN
11^e adjoint
Com. Art. Ind.
69, vallée du Bois



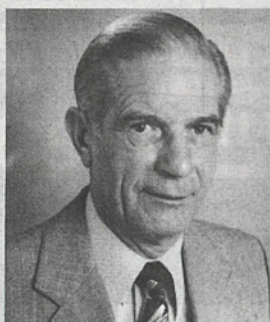
A. BRAMONT
12^e adjoint
Syndicat d'initiative, jumelage
55, av. J.-B.-Clément



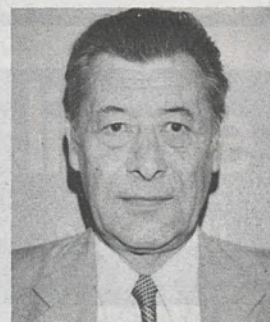
G. GODFROY
Syndic
Fêtes
1, rue Boileau



D. PERNIN
Cons. déléguée
Affaires sociales
Rue M.-Grandchamp



C. BERTHELMANN
Cons. délégué
Affaires administratives
14, rue de la Plaine



Y. MARCHIER
Cons. délégué
Anciens Combattants
14, rue Gascogne

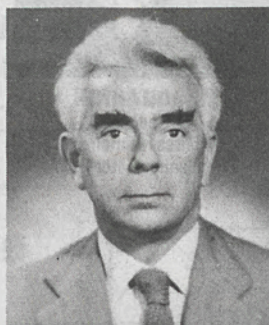
Ces 16 membres du Conseil appartiennent tous à la liste J. Fonteneau.

Le Conseil Municipal

1^o Liste d'Union des Démocrates pour l'Action Municipale



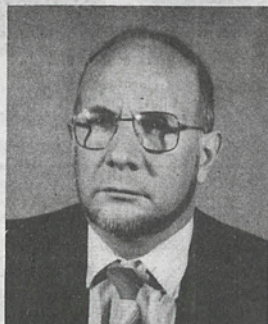
V. KECHICHIAN
59, rue des Closiaux



J. CASTEL
16, avenue Victor-Hugo



M. MORTIER
36, rue des Épis d'Or



P. QUÉRÉ
5, rue Brissard



P. LEPAULARD
71, avenue Jean-Jaurès



J. DUSAILLY
112, avenue Victor-Hugo



G. CROVACE
15, rue des Acacias



P. LANGFELDER
9, rue Saint-Christophe



F. FROHLICH
107, rue Porte Trivaux



J.-P. KERBOUL
16, rue Denis-Gogue



M.-F. LAMBOTTE
170, avenue M.-Renaudin



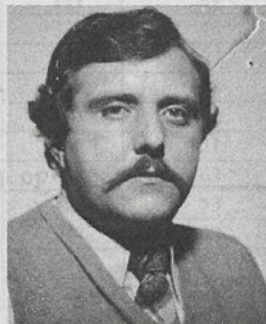
C. BRAULT
10, rue des Pommiers



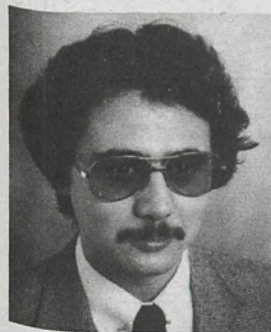
J.-P. FÉRY
151, avenue Victor-Hugo



B. PETIT-JEAN
70, rue du Moulin de Pierres



J. BERTRAND
8 bis, rue des Lilas



R. VERBA
R 11 - 2.388 Trivaux

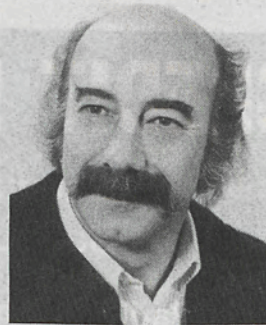


P. LE ROYET
233, avenue Victor-Hugo

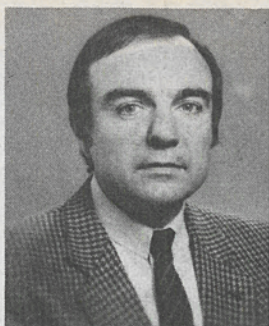
2° Liste d'Union Démocratique pour le Renouveau de Clamart



Y. SALTÉL
R 12 - 2.435 Trivaux



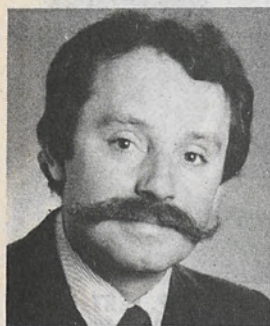
G. PEYRONNEAU
45, rue Commandant-Duval



D. ELIOT
9, rue Pierre-Brossolette



A. BUSNEL
9, rue du Montoir



P. FOISSIER
15, rue Kermen



D. PADE
4, rue Boileau



F. PIAU
6, rue Fillassier

3^e Liste Clamart Demain



B. MARIONNAUD
98, avenue Jean-Jaurès



C. HUARD
25, avenue L.-Cambillard

Le Conseil Municipal décidait le 11 mars de créer une commission ayant pour mission de préparer un règlement intérieur du Conseil Municipal. Cette commission était composée de : Jean Fonteneau, Joël Bertrand, Christian Brault, Alain Busnel, Jean Casteil, Roger Etring, Jean-Pierre Foucher, Mme Marie-France Lambotte, Daniel Léon, Mlle Geneviève Lesourd, Bernard Marionnaud, Gaston Peyronneau.



CREDIT MUTUEL DE CLAMART

Banque des Familles
Banque des Associations

49 bis, rue Paul-Vaillant-Couturier — CLAMART — Tél. : 642-00-10
A DEUX PAS DE JEAN-ARP

RÉSULTAT DU SCRUTIN DU 6 MARS 1983

Bureaux	Inscrits	Votants	Nuls	Exprimés	Liste Fonteneau	Liste Busnel	Liste Marionnaud	Liste Lallement	TOTAUX
1	1228	829	14	815	393	289	89	44	815
2	1184	849	21	828	446	235	112	35	828
3	1187	881	7	874	515	257	81	21	874
4	1736	1273	34	1239	627	389	168	55	1239
5	1185	840	13	827	454	241	101	31	827
6	1541	1104	19	1085	649	274	126	36	1085
7	1116	815	6	809	478	236	68	27	809
8	1416	1025	14	1011	620	270	80	41	1011
9	1399	970	25	945	549	261	109	26	945
10	1524	1068	19	1049	656	268	92	33	1049
11	1455	1049	22	1027	613	267	102	45	1027
12	1373	1026	19	1007	582	304	91	30	1007
13	1245	885	17	868	472	292	79	25	868
14	1498	1092	20	1072	642	281	89	60	1072
15	1432	998	34	964	520	337	46	61	964
16	1584	1130	19	1111	541	412	102	56	1111
17	1609	1071	31	1040	392	533	58	57	1040
18	1494	952	33	919	377	434	68	40	919
19	902	617	11	606	236	308	31	31	606
20	1581	1013	14	999	445	436	63	55	999
21	1384	896	23	873	357	426	53	37	873
22	1364	974	20	954	545	327	52	30	954
23	1454	1008	13	995	493	407	61	34	995
	31891	22365	448	21917	11602	7484	1921	910	21917

Selon la nouvelle loi électorale, la répartition des 43 sièges de conseillers municipaux s'est ainsi effectuée :

- 1) La liste Fonteneau ayant obtenu la majorité des suffrages bénéficie dès le départ de la moitié des sièges, soit : 22.
- 2) La liste Lallement n'ayant pas obtenu 5% des suffrages ne participe pas à la répartition des sièges.
- 3) Le total des suffrages des 3 autres listes étant de 21007 et le nombre de sièges à pourvoir de 21, le quotient est de 1000. La liste Fonteneau obtient 11 sièges - la liste Busnel 7 et la liste Marionnaud 1.

- 4) Reste 2 sièges à pourvoir au plus fort reste, le calcul donne :

$$\frac{11602}{12} = 966,83 \quad \frac{7484}{8} = 935,50 \quad \frac{1921}{2} = 960,50$$

ainsi la liste Fonteneau obtient 1 siège - la liste Marionnaud 1 siège;

au total : La liste Fonteneau obtient : 34 sièges
 La liste Busnel obtient : 7 sièges
 La liste Marionnaud obtient : 2 sièges



TOUTES ASSURANCES

Serge Curé agent général

73, avenue Jean-Jaurès, 92140 CLAMART — Tél. : 642-07-61

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Le vendredi 25 mars, le Conseil Municipal était à nouveau réuni pour adopter le règlement intérieur préparé par l'ensemble de la commission.

Ce document était adopté par 36 voix et 7 abstentions. Les 15 commissions municipales, comprenant chacune 12 membres, prévues au règlement, ont été ainsi constituées.

1 - Commission des Finances

Président: Jean Fonteneau

Vice-président: P. Quéré

Membres: C. Brault, A. Busnel, J. Casteil, Mme J. Dusailly, J.-P. Kerboul, P. Lepaulard, Y. Marchier, B. Marionnaud, Mme B. Petit-Jean, G. Peyronneau

2 - Commission des travaux

Président: Jean-Pierre Foucher

Vice-président: J. Bertrand

Membres: A. Busnel, Mme J. Dusailly, J.-P. Féry, V. Kechichian, J.-P. Kerboul, Mme M.-F. Lambotte, P. Lepaulard, Y. Marchier, B. Marionnaud, Mme Y. Saltel

3 - Commission du cadre de vie, espace vert, environnement

Président: Jean-Marc Pastré

Vice-président: Mme M. Mortier

Membres: C. Berthelmann, Mme A. Bramont, J. Casteil, Mme C. Chappey, Mme J. Dusailly, G. Grandjean, Mme C. Huard, Mlle G. Lesourd, Mlle D. Pade, Mme Y. Saltel

4 - Commission enseignement para et péri scolaires

Président: Mme Hélène Ignazi

Vice-président: J.-P. Féry

Membres: Mme A. Bramont, C. Brault, F. Frohlich, Mme C. Huard, J.-P. Kerboul, Mme M.-F. Lambotte, D. Léon, Mme M. Mortier, Mlle D. Pade, G. Peyronneau

5 - Commission emploi, formation professionnelle

Président: Daniel Léon

Vice-président: F. Frohlich

Membres: Mme J. Dusailly, P. Foissier, G. Grandjean, G. Kehyayan, B. Marionnaud, J.-M. Pastré, F. Pian, Mme B. Petit-Jean, P. Quéré, R. Verba

6 - Commission urbanisme, logement, Plan d'Occupation des Sols

Président: Roger Etring

Vice-président: Mme J. Dusailly

Membres: J. Bertrand, C. Brault, A. Busnel, J. Casteil, M. Dumani, P. Foissier, V. Kechichian, G. Kehyayan, Mme M.-F. Lambotte, P. Langfelder

7 - Commission voirie, stationnement, circulation

Président: Michel Dumani

Vice-président: J. Casteil

Membres: Mme J. Dusailly, J.-P. Féry, J.-P. Foucher, J.-P. Kerboul, Y. Marchier, B. Marionnaud, J.-M. Pastré, F. Pian, Mme Y. Saltel, R. Verba

8 - Commission commerce, artisanat, développement industriel et commercial

Président: Garabed Kehyayan

Vice-président: G. Crovace

Membres: J. Bertrand, C. Brault, A. Busnel, J.-P. Féry, F. Frohlich, D. Léon, B. Marionnaud, G. Peyronneau, P. Quéré, R. Verba

9 - Commission sports, loisirs, jeunesse, jumelage

Président: Gérard Grandjean

Vice-président: P. Langfelder

Membres: C. Berthelmann, J. Casteil, G. Crovace, D. Eliot, J.-P. Féry, P. Foissier, B. Godfroy, P. Le Royet, Mme M. Mortier, P. Quéré

10 - Commission affaires sociales

Président: Mme Danielle Pernin

Vice-président: V. Kechichian

Membres: Mme A. Bramont, G. Crovace, M. Jouannin, P. Langfelder, Mme C. Huard, Mme M. Mortier, Mme B. Petit-Jean, F. Pian, Mme Y. Saltel, R. Verba

11 - Commission relations publiques, information

Président: Mlle Geneviève Lesourd

Vice-président: J.-P. Kerboul

Membres: C. Berthelmann, Mme A. Bramont, D. Eliot, G. Grandjean, Mme H. Ignazi, Mme M.-F. Lambotte, Mme D. Pernin, B. Marionnaud, Mme Y. Saltel, R. Verba

12 - Commission des Fêtes, cérémonies

Président: Bernard Godfroy

Vice-président: C. Brault

Membres: Mme A. Bramont, J. Casteil, G. Crovace, Mme C. Chappey, D. Eliot, J.-P. Féry, B. Marionnaud, Mme M. Mortier, G. Peyronneau, R. Verba

13 - Commission administration et gestion municipale

Président: Claude Berthelmann

Vice-président: R. Verba

Membres: C. Brault, J.-P. Foucher, Mme H. Ignazi, J.-P. Kerboul, D. Léon, Y. Marchier, Mme M. Mortier, Mme D. Pernin, G. Peyronneau, F. Pian

14 - Commission action sanitaire

Président: Dr Michel Jouannin

Vice-président: Dr P. Lepaulard

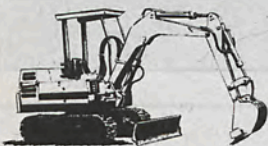
Membres: Mme A. Bramont, Mme C. Chappey, Mme C. Huard, V. Kechichian, Mme M.-F. Lambotte, P. Le Royet, Mlle D. Pade, Mme D. Pernin, Mme B. Petit-Jean, Mme Y. Saltel

15 - Commission action culturelle

Président: Mme Claude Chappey

Vice-président: P. Le Royet

Membres: C. Berthelmann, Mme A. Bramont, Mme J. Dusailly, D. Eliot, B. Godfroy, P. Lepaulard, Mlle G. Lesourd, Mme M. Mortier, G. Peyronneau, R. Verba



Pel-Job

9/11, av. Gal-Eisenhower
92140 CLAMART - Tél. (1) 632-10-53

pelles hydrauliques super compactes

COIFFURE DAMES - ENFANTS

Nicole Brière

Journée continue du mardi au samedi
17, avenue Jean-Jaurès, CLAMART
(rue piétonne) 642-78-72



SÉLECTION DE VÉHICULES D'OCCASION
LES GRANDS GARAGES DE CLAMART

VENTE — ACHAT — REPRISE — CRÉDIT — GARANTIE

132-134, avenue Jean-Jaurès - CLAMART

V-A-G

Tél. 645-28-88

LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL LORS DE SA SÉANCE DU 17 MAI 1983

M. Jean Casteil a été désigné comme secrétaire à l'ouverture de la séance.

M. le Maire a présenté les différents arrêtés qu'il a eu à prendre en fonction de ses délégations depuis la dernière réunion du Conseil Municipal et lors de la réunion de la commission des Finances. Ces arrêtés n'ont appelé aucune remarque particulière.

Le Conseil Municipal a ensuite désigné deux délégués, Mme Danielle Pernin et M. Philippe Langfelder pour siéger au nom de la commune au Syndicat Intercommunal pour l'étude et la création d'un institut médico-éducatif pour enfants surhandicapés; ce syndicat a son siège à Meudon et regroupe les communes de Meudon, de Clamart, de Boulogne-Billancourt et il tente de réaliser cet établissement bien nécessaire en notre région.

Il a également désigné Mme Claude Chappey pour siéger au Conseil d'Administration de la fondation Arp, qui a son siège à l'ancien domicile de l'artiste, 21, rue des Châtaigniers.

Le Conseil a élu les cinq membres du groupe de travail chargé de la révision du Plan d'Occupation des Sols: MM. Fonteneau, Etring, Dumani, Langfelder et Mme Lambotte.

Il a également élu deux représentants au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Amélioration de l'Habitat des Hauts de Seine sud: MM. Etring et Bertrand.

Enfin, M. Langfelder a été désigné pour qu'en cas de besoin, il siéger au Conseil d'Administration de la SEMARC, si la loi, actuellement en débat, prévoyait une représentation supplémentaire du Conseil Municipal dans cette instance.

Après avoir exposé la nécessité de créer sur notre commune une commission locale du personnel à caractère paritaire, M. le Maire a proposé, compte tenu des indications qu'il a pu recueillir sur la constitution de cette commission, de faire élire six délégués supplémentaires à la liste qui avait déjà été désignée dans un Conseil Municipal précédent. Par un vote à bulletins secrets, les conseillers suivants ont été élus à cette commission: MM. Fonteneau, Brault, Kerboul, Léon, Mme Pernin qui s'ajoutent aux quatre conseillers déjà élus précédemment: MM. Berthelmann, Le Royet, Mlle Lesourd, Mme Mortier, M. Marchier.

Le conseil a pris acte qu'en ce qui concerne le groupe de travail pour définir les zones de publicité, en application de la loi du 29/12/1979, c'est M. Jean-Marc Pastre qui remplace M. Michel Dumani dans cette instance.

Ensuite, il a pris un certain nombre de délibérations pour approuver des

avenants, d'une part à une police d'assurance couvrant le risque de «dommage ouvrage» pour les travaux d'extension de l'école maternelle Jules-Ferry. Compte tenu de la complexité des travaux, le Conseil Municipal précédent avait demandé que le taux de la prime soit majoré par rapport aux premières propositions de la compagnie d'assurance. Il s'agissait donc d'assurer le règlement de l'avenant qui avait été conclu suite à l'augmentation de la prime.

Puis, il a approuvé un certain nombre de délibérations ayant trait au marché de travaux des serres municipales et au marché négocié pour les travaux d'économie d'énergie.

Le Conseil a également approuvé une délibération modifiant le Plan d'Aménagement de Zone pour la Z.A.C. Rodin-Plateau-Egalité qui a été créé entre les communes de Clamart et d'Issy-les-Moulineaux. Il s'agit, pratiquement, en accord avec la commune d'Issy-les-Moulineaux qui termine les travaux de construction sur cette Z.A.C., d'admettre que les tennis — construits en limite d'Issy-les-Moulineaux sur des terrains à 90% appartenant au département — et selon un accord passé entre les deux communes soient utilisés à raison de 25% des heures d'ouverture par les habitants de Clamart, avec un tarif établi d'un commun accord avec la commune d'Issy-les-Moulineaux. L'enquête publique avait eu lieu il y a déjà six mois, mais suite à la remarque de la Direction Départementale de l'Équipement, il a été nécessaire de modifier quelques éléments rédactionnels du P.A.Z.

Puis, il a ensuite pris une série de délibérations ayant trait à des travaux qui vont être exécutés dans les prochaines semaines, plus particulièrement pour des travaux scolaires, pendant les vacances scolaires; travaux dont le financement avait été prévu au budget qu'avait voté le Conseil Municipal.

Il s'agissait d'abord de la réfection totale des installations électriques des classes maternelles et primaires qui sont situées dans le groupe scolaire dit «Jardin Parisien». Le total des travaux à effectuer en cette circonstance est prévu pour la somme de 654.672 francs; ces travaux vont être adjugés dans les prochains jours.

Le Conseil a ensuite adopté le dossier d'exécution de travaux de réfection totale de la rue des Pommiers, voie communale de 223 mètres de long. Le montant total des travaux s'élève à 730.000 francs.

Puis, un dossier concernant la réalisation de l'assainissement et d'une voirie convenable sur une voie privée de 56 mètres de long, dite impasse Gaston. De très grandes difficultés se sont manifestées, compte tenu des pentes natu-

relles des terrains pour réussir à trouver une solution pour passer la canalisation d'égout devant desservir l'assainissement des propriétés de l'impasse Gaston. Tous les problèmes étant maintenant réglés, les travaux vont pouvoir se réaliser. Coût total 350.000 francs.

Le Conseil a ensuite approuvé le dossier de modernisation de l'éclairage public pour la tranche 1983. Ce dossier concerne plus particulièrement l'éclairage des rues qui vont être refaites: Chemin Vert, avenue Victor-Hugo, rue des Pommiers. Le total des travaux d'éclairage public pour l'ensemble de ces voies s'élève à 768.397 francs.

Enfin, le projet d'exécution de signalisation lumineuse du carrefour formé par la rue P.-V.-Couturier, rue Pierre-et-Marie-Curie, avenue Victor-Hugo, la coordination immédiate de ces différents feux avec la possibilité de les relier avec d'autres feux du quartier. En effet, l'armoire de coordination peut être utilisée pour 15 carrefours, alors que présentement elle n'aura qu'à coordonner les quatre feux cités plus haut. La somme à prévoir pour la réalisation de ces travaux est de 409.913 francs.

Le Conseil a ensuite décidé d'acquiescer à l'amiable ou par voie d'expropriation des terrains prévus au Plan d'Occupation des Sols, en réserve foncière, aux 126-130-132, avenue Marguerite-Renaudin. Il s'agit de procéder à l'acquisition de 1.925 m² de terrain qui devrait permettre à la commune de construire dans les meilleurs délais une crèche communale de 60 lits, crèche qui rendrait certainement de grands services aux jeunes foyers et aux familles résidant dans l'ensemble de ce quartier du bas Clamart.

Il a ensuite pris une série de délibérations prévoyant:

— Une promesse de vente pour une propriété située à Clamart, 59-61, rue du Troisy, propriété de 1.564 m² de terrain, s'ajoutant à la surface de deux autres propriétés déjà acquises la commune va pouvoir étendre la capacité d'accueil de la résidence Morambert pour personnes âgées. Compte tenu de la surface de ces terrains, l'on pourrait envisager la construction de 80 studios supplémentaires.

— Une promesse de vente ayant pour objet l'acquisition de 2.500 m² de terrain sur les réserves foncières pour voirie et équipements sportifs dans le quartier des Roissis, au sentier du fond des Roissis n° 11.

— Enfin, une promesse de vente d'acquisition sur la Z.A.D. d'un terrain de 297 m², situé 3, rue de Fontenay.

Le Conseil a également approuvé le versement d'une indemnité d'éviction pour un petit atelier d'artisan situé au 18, rue Chef de Ville.

PRESSING
JP. BUFFET
BLANCHISSERIE

TAPIS
(PRIS ET LIVRÉS
A DOMICILE)

AMEUBLEMENT
CUIR ET DAIM
NETTOYAGE A DOMICILE - DEVIS GRATUIT

7, Avenue Victor-Hugo
92140 CLAMART 642.09.31

Entreprise Générale de Maçonnerie
PAVILLONS - CLÔTURES - RAVALEMENTS - GARAGES
BOXES - FAIENCE - CARRELAGE - TRANSFORMATIONS

DI MAMBRO S. ARTISAN
47, RUE DE PLAISANCE, 92140 CLAMART - Tél. : 630.06.57

"LA CAPRICERIE"



Spécialistes gaines, combinés, soutien-gorge sur mesure

"TOUTE LA LINGERIE DE LUXE"

Maillots de bain grandes marques

231, av. Victor-Hugo, 92140 CLAMART - Tél. 644.11.78



SPÉCIALITÉS :
FRUITS DE MER
POISSONS
CRUSTACÉS
REPAS
D'AFFAIRES

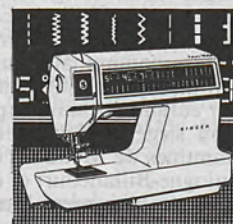
LA BELLE AUBERGE

3^{ter}, RUE DE PARIS - MEUDON
Téléphone : 626-02-02 Fermé dimanche soir et lundi

SINGER

MACHINES A COUDRE
ET A TRICOTER
ASPIRATEURS
MERCERIE-PATRONS-TISSUS

CLUB COUTURE
tél. : 736.37.97



233, av. Victor-Hugo - 92140 Clamart

MIROITERIE DE CLAMART

Glaces standard et sur mesures
Verres - Demi-gros et Détail
Remplacement bris de glaces
Verres de couleurs
Installations de magasins
Fenêtres en aluminium
Isolation thermique et phonique

Jardin d'hiver - Double vitrage adaptable sur toutes fenêtres

475, avenue
du Général-de-Gaulle
92140 CLAMART
Tél. 631.19.26

COUVERTURE PLOMBERIE
CHAUFFAGE



michel égasse

63, rue Perthuis - 92140 CLAMART
Tél. 644.09.21



Autocars

ROBERT LE BOULCH

Excursions - Mariages - Services scolaires
Services d'usines - Voyages

113, rue d'Estienne-d'Orves
92140 CLAMART - Tél. 644-16-80

LAMA

644-93-99

DÉPANNAGE
REMORQUAGE
LEVÉ ou SUR PLATEAU
RADIO-GUIDÉ jour et nuit

DÉPANNAGE EN SOUS-SOL - DÉPANNAGE MOTO
TRANSPORT VÉHICULE PAR DEUX



LA BOITE A OUTILS

VENTE ET LOCATION D'OUTILLAGE

42, rue Béranget
92320 CHATILLON

Tél. :
644-48-15

Un certain nombre de délibérations a été pris pour vendre, au nom de la commune, des logements qui doivent être réhabilités, notamment au 35, rue Pierre-et-Marie-Curie et également un commerce situé 11, rue Chef de Ville et un petit immeuble situé 2, rue Traversière. Ces immeubles avaient été acquis par la commune dans le cadre des obligations faites par les servitudes créées sur la Z.A.D. A partir du moment où ils ne sont pas démolis et réhabilités, ils peuvent être revendus aux occupants, c'est ce que nous avons décidé.

Le Conseil a pris une délibération pour solliciter de la Caisse des Dépôts et Consignations un emprunt de 3 millions de francs pour acquisition d'immeubles. Cet emprunt est consenti normalement à court terme pour une période de 7 ans avec un différé d'amortissement de trois ans.

Il a accordé la garantie communale pour un emprunt de 6 millions de francs à contracter par la maison de retraite Saint-Joseph, rue Fauveau, pour des dépenses concernant l'extension de cet établissement qui doit comporter 12 chambres supplémentaires et la réfection complète de tous les locaux collectifs. Le Conseil Municipal a demandé qu'une réservation de 20% de chambres soit accordée pour des habitants de la commune de Clamart qui désireraient entrer en maison de retraite en échange de la garantie accordée à cet emprunt.

Une délibération a été adoptée pour l'aménagement de deux classes de travaux pratiques au collège Alain-Fournier; aménagement donnant à l'établissement la possibilité de s'adapter aux objectifs pédagogiques actuels. Le montant des travaux à réaliser s'élève à 328.348 francs. Il a adopté le projet et a sollicité une subvention de l'État, compte tenu du caractère de cet établissement secondaire.

Une délibération a été prise concernant le paiement au syndicat des communes du personnel de la cotisation au fonds de péréquation des charges de dépenses de services pour activités syndicales.

Le Conseil a émis un vote favorable, par 36 contre 7 abstentions des élus socialistes et communistes, sur le budget de l'Office Municipal d'H.L.M. pour l'année 1983. Les élus de l'opposition se

sont abstenus en indiquant que ne siégeant pas au Conseil d'Administration de l'Office, ils ne pouvaient ainsi donner un avis favorable.

Un avis a été émis sur les propositions de M. l'Inspecteur d'Académie sur les mesures de carte scolaire soumises au Comité technique paritaire départemental. Le Conseil Municipal a exprimé sa satisfaction de la création d'un G.A.P. à l'école de la Mairie, il a pris acte de différentes propositions de fermeture de classes, tout en demandant que ne soit pas fermé de classe à l'école mixte des Rochers et que soit étudiée l'ouverture d'une classe à l'école Jean-Jaurès. Également, il a demandé que soit réservée la décision de fermeture de classe pour l'école du Jardin Parisien en attente de la connaissance précise des effectifs de la rentrée.

Un certain nombre de délibérations a été pris concernant l'organisation des colonies de vacances et de camps de vacances pour les enfants de Clamart lors des prochains mois.

Ainsi deux séjours de colonies de vacances sont prévus à Coussay-les-Bois entre le 5 juillet et le 29 août. Deux séjours également, pour les mêmes périodes, au même endroit pour les enfants en âge maternel.

Deux séjours du 4 juillet au 30 août à Hauteluce pour les enfants d'âge scolaire. Enfin, des séjours de jeunes âgés de 14 à 16 ans sont prévus dans les centres de loisirs et d'activités sportives d'une part à Fleurac en Lozère et à Bénévent-l'Abbaye dans la Creuse.

Le Conseil a ensuite pris un certain nombre de délibérations pour modifier le taux de rémunération des assistantes maternelles des crèches familiales, pour modifier le règlement intérieur des halte-garderies municipales, afin d'y admettre les enfants de 6 ans; l'ancienne limite d'âge était de 5 ans.

M. le Maire a ensuite informé le Conseil Municipal d'un projet d'ouverture d'un jardin d'enfants, géré par une association Loi 1901 dans un pavillon situé à Clamart, rue Brignoles-Galliéra. Les responsables de cette association envisagent d'ouvrir un jardin d'enfants accueillant des enfants âgés de 2 à 4 ans, permettant ainsi une transition pour certains cas où les familles rencontrent des difficultés à la sortie de la crèche pour

faire admettre leurs enfants dans les écoles maternelles. Pour l'instant, cette affaire reste en projet et ne pourrait vraisemblablement fonctionner qu'en juillet ou août prochain.

Le Conseil a ensuite décidé de modifier la valeur des bons d'électricité alloués aux personnes âgées et aux familles nombreuses. Il a également décidé d'attribuer à la reine de Clamart et aux demoiselles d'honneur le prix habituel qui leur est offert en reconnaissance des fonctions qu'elles accomplissent dans le cadre de la fête des Petits Pois.

Il a décidé l'acquisition de deux postes de télévision pour le service pédiatrie à l'hôpital Antoine-Béclère afin d'aider les enfants à supporter leur solitude. M. Foissier tout en approuvant cette dépense a considéré qu'il est tout à fait anormal que l'hôpital Antoine-Béclère ne puisse pas fournir à ces enfants les postes de télévision nécessaires à leur détente.

Le Conseil a décidé de passer un marché négocié avec la société Locasyst pour l'acquisition d'un micro-ordinateur ayant pour mission d'assurer la gestion de la bibliothèque municipale et de la discothèque.

Il a approuvé l'indemnisation proposée par la compagnie d'assurance en dédommagement des pertes résultant de l'incendie qui a, le 24 juin 1982, détruit un dépôt de bois et de matériaux au 7 de la rue Hévin. L'indemnisation est de 1.129.000 francs, cette somme sera bien entendu réinvestie dans la reconstruction du local qui a subi les dégâts.

Le Conseil a pris diverses délibérations relatives au personnel communal et a décidé de faire appel à un jugement du Tribunal limitant le remboursement fait à la commune pour remise en état des lieux, suite à un saccage scolaire, alors que l'expert avait fixé une somme beaucoup plus importante.

Ainsi a travaillé le Conseil Municipal tout au cours de sa séance et a engagé la commune sur certains points qui comportent des équipements importants telle qu'une nouvelle crèche ou une nouvelle résidence pour personnes âgées.

Bien entendu, nous aurons à reparler de ces projets au fur et à mesure de leur élaboration.

OFFRE D'EMPLOI

GROUPE PRIVÉ D'ASSURANCES

RECHERCHE

SON AGENT GÉNÉRAL

Aucun diplôme n'est nécessaire;
une bonne formation générale, le goût des contacts
et un certain enthousiasme
sont cependant indispensables

NOUS OFFRONS :

- un stage rémunéré au siège de la Compagnie;
- un suivi technique et commercial permanent;
- une importante aide financière renouvelable à tout candidat de valeur.

Adresser lettre, C.V. + photo à J.-M. LEVENTOUX
5, rue B.-Jugault - 92600 ASNIÈRES

Société

Chaudières fuel et gaz
Contrats d'entretien annuels

RÉPARATIONS

Spécialiste
d'économie
d'énergie
Pompe à chaleur

ENTRETIEN

D ÉPANNAGES

111, rue Lazare-Carnot, CLAMART, tél. 644-20-19

URBANISME

Comme chacun a pu le constater, un nouveau chantier s'est ouvert dans le centre ville, il y a quelques semaines. De quoi s'agit-il ?

Nombre d'entre vous se souviennent des immeubles vétustes et branlants qui s'élevaient, l'an dernier encore, du 35 au 47 avenue Jean-Jaurès.

L'Office Municipal d'H.L.M. a entrepris une opération de curetage de cet îlot insalubre consistant à remplacer ces vieilles maisons par un édifice moderne comportant des logements et des commerces. Pour ce faire, il a négocié avec leurs propriétaires privés, à l'amiable, mais toutefois dans les limites fixées par les Domaines, l'acquisition des immeubles situés au 43 et au 45 de l'avenue, soit 877 m². Puis il a demandé à la Mairie de lui rétrocéder ceux situés aux n^{os} 35, 37, 39, 41 et 47, qu'elle avait acquis il y a une vingtaine d'années, pour la plupart, et représentant 1.850 m².

Bien entendu, les locataires et les commerçants de ces bâtiments ont été relogés ou indemnisés par l'O.P.H.L.M.

Sur les 2.727 m² de terrains ainsi obtenus, d'un coût total de 3.457.152 F, le Cabinet Puijalon, Foulonneau et Ramlot a mis au point un projet pour lequel le permis de construire a été obtenu le 8 juillet 1982.

L'immeuble en cours de construction comportera 40 logements locatifs, soit une surface totale habitable de 2.865 m² et 8 commerces en rez-de-chaussée (564 m²).

Les logements se répartiront ainsi :

- 1 F2 - surface habitable 50 m²,
- 17 F3 - surface habitable 65 m²,
- 21 F4 - surface habitable 77 m²,
- 1 F5 - surface habitable 93 m².

Le prix annuel des loyers de ces logements PLA (Prêt Locatif Aidé), construits selon la loi du 3 janvier 1977, portant réforme de l'aide au logement, sera obtenu en multipliant le nombre de mètres carrés de surface corrigée de chaque logement par le prix au mètre carré fixé par décret. A titre d'exemple, si les locations étaient consenties actuellement, le prix du mètre carré de surface corrigée étant de 155 F, nous obtiendrions les loyers suivants :

$$\text{— F2 - surface corrigée} = \text{environ } 85 \text{ m}^2 \times \frac{13.175}{12}$$

soit par mois 1100 F.

Nous ignorons pour l'instant le prix au m² de surface corrigée qui sera applicable à la date d'achèvement de cette opération. Il faudra y ajouter environ 15% de charges générales, non compris le chauffage individuel.

AVENUE JEAN-JAURÈS, C'EST PARTI!

Pour ceux qu'inquiéterait le montant élevé de ces loyers, il faut rappeler que ces logements sont accessibles à tous, quels que soient les revenus des candidats locataires, et que la loi a prévu une A.P.L. (Aide Personnalisée au Logement) d'autant plus importante que les ressources sont plus modestes. Cette A.P.L. est versée directement au propriétaire, le locataire ne réglant que la différence.

Le recours au marché-cadre D.M., procédure favorisée par le ministère parce que mettant en œuvre des procédés de construction très industrialisés, a permis de faire bénéficier cette opération d'un financement privilégié dans des temps nettement plus courts qu'un financement normal.

D'après le plan de financement, le coût de l'opération s'élèvera à 22.712.000 F. Environ 3 millions seront consacrés aux commerces, 3,5 millions à l'achat du terrain et les 16 millions restants financeront la construction du bâtiment, les V.R.D. et les espaces verts.

Il convient de remarquer l'importance des subventions pour surcharge foncière sans lesquelles il n'aurait pas été possible de lancer cette réalisation. De plus, pour assurer l'équilibre de l'opération, l'Office a dû accepter de réserver 12 logements pour les entreprises versant la participation employeur.

Cet immeuble, dont la construction a été confiée à l'Entreprise Bouygues, sera édifié en béton armé de 16 cm avec un doublage polyplac de 8 cm.

Il comportera 3 cages d'escaliers, dont deux seront pourvues d'ascenseurs. Les appartements bénéficieront du tout électrique et auront un chauffage individuel par convecteur.

Ces logements feront l'objet d'une isolation phonique et thermique très poussée selon les dernières normes.

L'aspect architectural a été particulièrement soigné; pas plus de 4 étages et une galerie en arcades devant les commerces; l'immeuble s'intégrera parfaitement dans le cadre environnant et assurera la continuité de l'allée piétonnière dans ce quartier commerçant.

Deux parkings, un souterrain et un aérien ont été prévus pour les véhicules. Enfin, les espaces verts n'ont pas été oubliés puisqu'une superficie de 600 m² leur est consacrée.

Le chantier est prévu pour 15 mois et la mise en location doit intervenir au printemps 1984.

Ce nouvel ensemble H.L.M. dans le Centre de Clamart ne fera pas seulement quelques heureux; il contribuera surtout à recréer une diversité de population comme il en existait naguère dans les centres-villes.

**ENTREPRISE DE PLOMBERIE
COUVERTURE - CHAUFFAGE
FUMISTERIE**

M. BERTOLOTTI

5, rue du Pdt-Roosevelt, 92140 CLAMART - T. 644-77-62

Dalmy

**Démolitions
Terrassements**

Directeur J. LAMY
Ing. E.T.P.

10, rue de Fleury
92140 CLAMART

Tél. : 642-56-64
644-17-36

MAZDA

**AGENT
SPÉCIALISTE**

FIAT

GARAGE DU MARCHÉ DE LA FOURCHE

Vente neuf et occasion toutes marques

Mécanique - Tolerie - Peinture toutes marques

GARANTIE - CRÉDIT

224, avenue Victor-Hugo - 92140 CLAMART

Tél. 642-05-42

TRAVAUX 1983-1984: UN POINT FORT: Les économies d'énergie

Poursuivant sa politique pour économiser l'énergie (cf. B.M.O. de février 1983 page 58), la municipalité de Clamart entreprend cette année d'importants travaux pour réduire la consommation de fuel dans les bâtiments communaux.

Après avoir fait établir, par une société spécialisée, un « diagnostic thermique » pour les bâtiments gros consommateurs d'énergie, nous avons déterminé, en accord avec l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Énergie (A.F.M.E.) qui a subventionné pour 70% le coût du diagnostic, l'importance et la nature des travaux à réaliser.

Il s'agit essentiellement :

- d'isoler les façades,
- de poser des survitrages ou des doubles vitrages sur les fenêtres,
- d'isoler les combles,
- d'isoler les planchers bas,
- de refaire les fenêtres trop anciennes,
- de poser des joints de silicone en feuillures de fenêtres pour les rendre étanches à l'air,
- de calorifuger les canalisations de chauffage qui passent dans les caves,
- de mettre les chaudières en « cascade »,
- de poser des robinets thermostatiques sur les radiateurs des pièces orientées au sud,
- d'individualiser le chauffage de certains locaux.

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 3 décembre 1982, a décidé de scinder en deux tranches, l'ensemble de ces travaux. La première tranche qui sera réalisée en 1983 concerne :

- l'hôtel de ville,
- la crèche municipale,
- l'école de la mairie,
- le groupe scolaire Trivaux-Bourcillière,
- le groupe scolaire Jules-Ferry.

La seconde tranche, qui sera financée et réalisée en 1984 comprend :

- le groupe scolaire Garenne,
- le groupe scolaire des Rochers,
- le groupe scolaire Plaine,
- le groupe scolaire Pavé Blanc,
- le groupe scolaire Jardin Parisien,
- le dispensaire municipal,
- la piscine municipale.

Le coût total de ces réalisations est de 7.725.150 F T.T.C. pour lequel l'A.F.M.E. accorde une subvention de 30%.

Le nombre de Tonnes Équivalents Pétrole (T.E.P.) qui doivent être économisées est de l'ordre de 350 par an, ce qui permet d'envisager un amortissement de ces travaux en 6 ou 7 ans.

Clamart, le 16 mai 1983
J.-P. FOUCHER
1^{er} adjoint au maire,
responsable des travaux

Les travaux



— le verso des bâtiments en rénovation de la rue piétonne Jean-Jaurès

(Photos F. Lapierre)



**FIN 1983...
UN EVENEMENT
AU QUARTIER
de la Plaine ...**

**Avec le NOUVEAU
CENTRE COMMERCIAL**

Vous trouverez !

le CONFORT des Centres Modernes

le DYNAMISME D'INTERMARCHE

le CHOIX de 38 commerçants

la QUALITE de la CAFETERIA

**UNE IMAGE NOUVELLE
DE LA CITE**

Livraison locaux : JUILLET 83

Renseignements :

**OGERA 34, rue Marat
IVRY sur Seine
672.75.49**

SHOPPING

A

CLAMART

dominique

**Prêt-à-porter
Sports'wear**

2 bonnes adresses

Boutique HOMME

5, rue Hébert - Clamart (gare)

Tél. 642-63-07

Boutique FEMME

155, avenue Victor-Hugo - Clamart

Tél. 642-19-03

Service Retouche gratuit

**Ouvert du mardi au samedi
de 9 h à 20 h**

VOIRIE

Information voirie

Un coordinateur de zone où?

Prévue au titre de la troisième tranche du plan de circulation, la mise en double sens de l'avenue Victor-Hugo sud conduit nécessairement à installer un feu de signalisation au carrefour avec la rue P.-V.-Couturier.

A ce moment, tous les carrefours, ou presque, du quartier du Centre seront pourvus de feux.

Vu les faibles distances entre chacun, une régulation d'ensemble s'impose afin d'obtenir une circulation raisonnablement fluide. C'est le rôle du coordinateur de zone.

Comment?

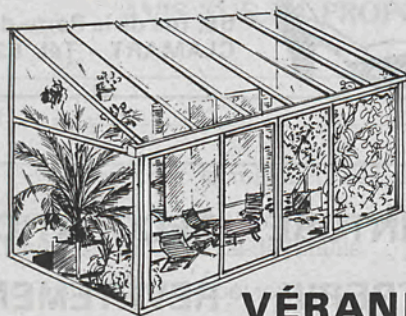
Des feux tricolores équipés d'un système adaptatif électronique équiper les carrefours:

- Jean-Jaurès/P.-V.-Couturier,
- Jean-Jaurès/Estienne-d'Orves/Gabriel-Péri,
- Victor-Hugo/Gabriel-Péri/J.-B.-Clément/Louis-Dupont,
- Victor-Hugo/P.-V.-Couturier/P.-M.-Curie.

Grâce à des boucles de détection noyées dans les chaussées, en différents points de la zone, des informations parviennent au coordinateur qui décide du programme de fonctionnement global pour la zone.

Dix programmes, spécialement calculés pour le quartier du Centre, peuvent être utilisés à tout moment suivant le nombre de voitures présentes dans les différentes voies.

A partir du programme choisi, le coordinateur réalise une macro-régulation des carrefours. Il détermine quels doivent être les axes prioritaires et les temps maximums de vert qui doivent être donnés. Au niveau de chaque carrefour, la micro-régulation (système adaptatif traditionnel) permet d'affiner les programmes choisis par le coordinateur.



**VÉRANDAS
JARDINS D'HIVER
FERMETURES DE BALCON
ISOLATION DES FENÊTRES**

Ets DUDOUET
27, route de la Garenne
CLAMART



**632.22.47
632.36.74**

A Argenteuil, un système identique installé sur quatre carrefours:

- Seix/Péri/Beulin,
- Place de la Gare/Semart,
- Porte de Sanoy,
- P.-V.-Couturier/La Bruyère,

a permis de faire chuter la période de saturation des carrefours de 1 h 30 à 30 mn.

On observe également une réduction de 50% des temps d'attente et une amélioration des débits de 60%.

Le coût

Le coût est le suivant:

— Fourniture et mise en place du coordinateur des boucles et du câblage **100.000 F**

Il faut rapprocher cette somme de celles nécessaires aux autres équipements du quartier:

— Armoire, câblage, boucles et poteaux de signalisation au carrefour Victor-Hugo, P.-V.-Couturier et P.-M.-Curie **220.000 F**

— Modification de l'installation de signalisation du carrefour de la gendarmerie, pour tenir compte de la mise en double sens de l'avenue Victor-Hugo **65.000 F**

Ainsi modernisé, l'ensemble de la signalisation du quartier permettra d'accepter dans de bonnes conditions, sans élargissement des voies, la circulation nécessaire à l'essor du centre.

L'adjoint au Maire,
Michel DUMANI

agencement architecture d'intérieur

HABITATION . RESIDENCE . MAGASIN . BUREAU

R. Duclent diplômé e.n.s.a.d.
26 rue des Sablons 92 140 Clamart
tel. 642 09 25

AGENCE CENTRALE

MONTROUGE

Face mairie. 300 mètres Porte Orléans
38, Av. de la République 92120.

Tél. 735.70.87.

**ACHAT VENTE
LOCATION GESTION
ESTIMATION**

Spécialiste Banlieue Sud.

Circulation et/ou stationnement

Ce n'est pas une opinion personnelle: dans certains quartiers, le stationnement est devenu totalement abusif.

A un point tel qu'il apparaît à tous immédiatement.

Ainsi, en conclusion de l'enquête d'utilité publique de décembre 1982 sur le Plan d'Occupation des Sols, M. le Commissaire Enquêteur notait: «La circulation serait encore facilitée si le stationnement ne se faisait pas de façon désordonnée notamment en double file»,

et plus loin:

«Il paraît en effet indispensable de maîtriser le stationnement notamment en créant des parcs attractifs, c'est-à-dire faciles d'accès, bien placés et gratuits», et encore ceci semblait plutôt s'adresser au quartier de la Mairie.

Les parcs attractifs et gratuits, c'est une autre affaire.

L'absence de terrains libres signifie qu'il faudrait encore exproprier d'autres Clamartois.

Mais demander, en outre, que ces parkings soient gratuits revient tout simplement à dire, qu'en plus des prélèvements de toutes sortes, des Clamartois non forcément concernés, verraient leurs impôts encore majorés pour que certains puissent garer leurs voitures sans bourse déliée.

Mais là, nous quittons le propos technique et abordons le domaine politique dans lequel chacun a droit de se manifester.

Tiens, et pourquoi pas vous?

ABUSUS NON TOLLIT USUM

L'abus ne prescrit pas l'usage.

Donc, il faut permettre un stationnement normal et facile.

C'est la condition nécessaire à une circulation que nous savons maintenant indispensable à notre société.

Deux exigences, à la fois permettre la circulation même aux heures difficiles et au même moment autoriser le passage des riverains et l'accès facile des commerces.

Jusqu'à présent, dans un souci de convivialité, la réglementation municipale était plutôt discrète et l'action de la police relativement tolérante.



Avenue Jean-Jaurès nord, les parkings latéraux ne suffisent plus, et le stationnement en double file est très couramment pratiqué. Avec tous les inconvénients que cela comporte.

Mais maintenant, nous sommes tous placés dans une situation devenue préjudiciable pour un grand nombre de personnes.

Pour moi, la solution n'est pas de réglementer dans l'absolu, mais bien de proposer des dispositions acceptables aux uns et aux autres.

Nous en sommes au stade de l'étude, et nous nous concertons avec le commissariat de police et la direction départementale de l'équipement, afin de trouver la solution la moins contraignante, la moins négative possible compte tenu et des besoins, et des disponibilités d'espace.

L'affaire n'est pas simple, sinon elle eût déjà été résolue.

Aussi, ne brusquons-nous rien, mais nous avons la volonté d'aboutir.

L'adjoint au maire,
délégué à la voirie et à la circulation,
Michel DUMANI

GARAGE DE CHEVREUSE

Spécialiste CITROEN

23-32, avenue J.-B.-Clément
92140 CLAMART
Tél. 642-12-89

Ets GALLET-DELAGE

**SPÉCIALISTE DE L'ÉCLAIRAGE
ÉLECTRIQUE PUBLIC**

17, rue du 14-Juillet
KREMLIN-BICÊTRE (94)
Tél. : 658-21-53

Signalisation lumineuse, réseaux électriques HT - BT,
postes de transformation - Entreprise agréée par l'E.D.F.

ÉCLAIRAGES DE STADES

CHAUSSURES PIERRETTE



*Son grand choix - Ses marques
et ses soldes permanents*

69, rue de la Porte-de-Trivaux
CLAMART - Tél. 631-41-52

PEINTURE DÉCORATION

**VITRERIE REVÊTEMENTS
SOLS ET MURS**

Ets G. PALUMBO

16, rue Lazare-Carnot
92140 CLAMART
Tél. : 642.54.50



Le cas de la rue du Midi

Arguant de la «dangerosité» qui existerait au carrefour de la rue du Midi et du boulevard du Moulin de la Tour (1), certains ont demandé la mise en sens unique de la rue du Midi.

La circulation n'y serait autorisée que du boulevard du Moulin de la Tour, vers l'avenue du Général-de-Gaulle.

Supprimant une arrivée de voitures sur le boulevard, cette disposition faciliterait sûrement la circulation locale et aussi le transit (2) sur le boulevard, qui ainsi pourrait devenir plus rapide (3).

Par contre, les automobilistes clamartois devant se rendre aux Feuillants et dans le quartier, en général, devront rechercher un autre trajet.

Si possible, comportant les mêmes garanties de sécurité, pour le franchissement de la route nationale que le carrefour Jean-Baptiste-Clément, récemment aménagé pour accéder à la rue du Midi.

De même, faudra-t-il examiner si, dans ce cas, la suppression totale du sens unique de la rue Albert-Neveu ne s'impose pas.

En fait, pour améliorer et peut-être accélérer la circulation du boulevard du Moulin de la Tour, en partie extérieure à Clamart, toute l'organisation de la circulation du quartier devra être modifiée.

Après tout, cela sera peut-être mieux, mais il nous faut être sûrs des conséquences.

L'avis des habitants des rues Albert-Neveu, du Soleil Levant, des Feuillants, etc., est nécessaire.

Retournez de suite la demi-page, ci-dessous réservée à l'expression de votre opinion.

L'adjoint au maire,
délégué à la voirie et à la circulation,
Michel DUMANI

(1) D'après les services de police, aucun accident de circulation ayant entraîné des blessures ne s'est produit à ce carrefour en 1982.

(2) Circulation de transit, automobilistes non concernés par notre quartier qui ne font que traverser pour aller ailleurs. Notamment, pour éviter les ralentissements de la nationale.

(3) Récemment, un arrêté a limité la vitesse à 45 km/h sur le boulevard. C'est, en fait, compter uniquement sur la bonne volonté des automobilistes.

Les travaux de l'avenue Victor-Hugo ont commencé par la mise en place d'une nouvelle canalisation d'eau

Le nouveau "tapis" d'enrobés bitumineux de la route du Pavé Blanc en cours de pose à la "Barber Green" (travaux effectués par la Direction Départementale de l'Équipement)

VOIRIE - STATIONNEMENT

FEUILLET A RETOURNER A Michel DUMANI : MAIRIE DE CLAMART

AVIS SUR LA PROPOSITION DU SENS UNIQUE RUE DU MIDI

M _____ Age _____
Demeurant _____ CLAMART

Je me prononce pour le maintien des dispositions actuelles, sans modification.

Je suis favorable à la mise en sens unique de la rue du Midi, la circulation se faisant du boulevard du Moulin-de-la-Tour vers l'avenue du Général-de-Gaulle.

Rayez ce qui ne vous convient pas.

En outre, voici les modifications qu'il faudrait apporter dans les autres voies :

Peinture - Vitrierie - Décoration d'appartements (patine - tissus)
Entretien d'Immeubles et Bureaux - Ravalements

GUALANDI RICARDO

ARTISAN

37, rue de Plaisance - 92140 Petit-Clamart - Tél. : 631.64.54

SPORTS ET PAYSAGES

SEPA

- * Espaces verts
- * Jardins
- * Terrains de Sports

3 rue de Garches
92420 VAUCRESSON Tél. 741.87.41

SEGIB

FUMISTERIE - PLOMBERIE
TUYAUTÉRIE - MAÇONNERIE
COUVERTURE
NETTOYAGE INDUSTRIEL

32, rue Lacombe - 92140 CLAMART - Tél. 638.01.77

MONUMENTS FUNÉRAIRES



PIERRE - MARBRE
GRANIT - GRANITO
CAVEAUX DE FAMILLE
TRAVAUX TOUS CIMETIÈRES
ENTRETIEN SÉPULTURE

Schlumberger

ÉTUDES & PRODUCTIONS SCHLUMBERGER

est une entreprise d'ingénierie
et d'industrialisation dont la mission
est de concevoir, développer et produire
des systèmes de mesures
(sondes et unités laboratoires).

Ces systèmes sont utilisés pour
la recherche, l'évaluation
et l'exploitation des gisements
d'hydrocarbures.

Études et Productions SCHLUMBERGER

26, rue de la Cavée, B.P. 202 - 92142 CLAMART CEDEX
Tél. 630-21-85

Adresse télégraphique PROS CLAMART
TÉLEX 250944 E.P.S.

MARBRERIE DE CLAMART - INTER



181, rue de la Porte-de-Trivaux
92140 CLAMART

Tél. : 631-75-03

FERMÉ LE MERCREDI

REMISE SPÉCIALE AUX MUTUALISTES

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

6, avenue Jean-Jaurès - 92140 CLAMART
Tél. : 642-00-24

- Avantages spéciaux aux assurés sociaux et
aux organismes mutualistes.
- Tiers payant obsèques.

MARBRERIE LOCQUE

Remise aux
mutualistes

23, avenue du Bois-Tardieu
92140 CLAMART - Tél. 645-96-13

179, rue de la Porte-de-Trivaux
92140 CLAMART - Tél. 631.77.05

Nouvelles de la voirie

TRAVAUX EN COURS:

— Avenue Victor-Hugo sud, soit de la gendarmerie à la rue Paul-Vaillant-Couturier: début des travaux d'aménagement pour la mise en double sens de circulation de la voie.

— Campagne de gravillonnage:

- rue des Leux,
- rue Paul-Bert,
- rue Jules-Ferry,
- cité Victor-Hugo,
- rue Fillassier,
- rue du Progrès,
- rue Pierre-Bogaert,
- avenue de la République,
- rue de l'Est,
- rue de l'Ouest,
- rue du Nord,
- rue du Sud.

— Ligne électrique souterraine à 225 kV : poursuite des travaux d'E.D.F., sur la rue de Meudon.

— Pavage rue du Commandant-Duval, devant l'école maternelle.

LES TRAVAUX DE L'ÉTÉ

— Avenue Victor-Hugo sud: poursuite des travaux, création de parkings latéraux, réfection de la chaussée, réserves pour la plantation des érables négundos non panachés.

— Feux de signalisation: Victor-Hugo, Pierre-et-Marie-Curie et Paul-Vaillant-Couturier.

— Coordination des signalisations lumineuses du quartier (voir article spécial).

— Rue du Chemin Vert: remplacement des anciens pavés inégaux par une chaussée moderne, à la fois plus confortable pour l'automobiliste et moins bruyante au roulement pour les riverains.

— Impasse des Groux: mise en viabilité, à la fin de la saison.

— Éclairage public: le poste de transformation des Petits Ponts va être modernisé, et pourvu de deux transformateurs de 800 kVA (tensions 20 kV/3000 V), un servant en permanence, et l'autre prévu en secours.

Une fois ces travaux réalisés, ainsi qu'une nouvelle répartition des secteurs d'éclairage, nous ne devrions plus subir les pannes extrêmement longues des dernières années.

— Réfection de trottoirs:

- allée du Grand Cèdre,
- rue de l'Église, face à l'église,
- rue de la Cavée, côté pavillons.



AUTRES TRAVAUX:

— Aménagement du débouché de la rue Jacques-Delille sur la rue des Vezous.

— Mise en place d'une ligne souterraine de 225 kV, place Jules-Hunebelle, rue de Meudon, avenue du Président-Roosevelt et rue des Rochers (commencés à la fin du mois de juin, ces travaux ne seront pas complètement terminés avant la fin du mois d'octobre prochain).

**véhicules publicitaires
calicots
adhésifs**

MIRA
644.11.93

ENSEIGNES
534.46.01

CLAMART

11, RUE PAUL BERT



Tél.
630-36-77

**AUTO-ÉCOLE
DE LA CAVÉE**

Auto - Motos : A1, A2, A3
C. C1. D.

**STAGE
ACCÉLÉRÉ
TRADITIONNEL**

BUS:

190 - 195 - 390
121, bd du Moulin-de-la-Tour
LE PLESSIS-ROBINSON
Limite de CLAMART

ARRÊTÉ autorisant provisoirement la circulation des véhicules de livraison dans l'avenue Jean-Jaurès, partie piétonne, pendant la durée des travaux de réalisation de la voie de desserte des immeubles bordant le côté pair

Le Maire de Clamart, chevalier de la Légion d'honneur,
VU le Code des Communes, articles L 131-3 et L 131-4 relatifs aux pouvoirs de police conférés aux maires en matière de circulation,
VU le Code de la Route,
VU le Code Pénal, articles R 26-15° et 29,
VU mon arrêté en date du 3 mai 1983 interdisant la circulation dans la partie piétonne de l'avenue Jean-Jaurès,
CONSIDÉRANT que les commerces bordant l'avenue Jean-Jaurès, côté pair, ne sont pas encore desservis par la voie d'accès prévue au Plan d'Aménagement de Zone de la Z.A.C. Jean-Jaurès,
CONSIDÉRANT qu'il convient en conséquence d'autoriser provisoirement l'accès de la voie piétonne aux véhicules de livraison de ces commerces,

ARRÊTE :

Article 1^{er}. — La circulation des véhicules de livraison des commerces, non encore desservis, bordant la partie piétonne de l'avenue Jean-Jaurès, côté pair, est provisoirement autorisée de 6 heures à 10 heures le matin et jusqu'à l'ouverture de la voie de desserte en cours de réalisation.

Article 2. — Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et sanctionnées conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 3. — Monsieur le Commissaire de Police, Monsieur le Commandant la Brigade de Gendarmerie de Clamart, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera non seulement publié en la forme accoutumée, mais encore placardé sur les divers accès de l'avenue Jean-Jaurès.

Fait à Clamart, le 3 mai 1983

Le maire de Clamart, signé :
J. FONTENEAU.

Pour copie conforme,
le maire adjoint délégué chargé de la Voirie.
Michel DUMANI

Emploi

EMBAUCHE A LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DES HAUTS-DE-SEINE

A une époque où l'on sait toutes les préoccupations liées au marché de l'emploi, il n'est pas sans intérêt de noter que 105 agents de toutes qualifications ont été engagés au cours de ce premier trimestre 1983 par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Hauts-de-Seine implantée 41, rue des Trois Fontaines, 92000 Nanterre.

Ils ont été affectés aussi bien auprès des services centraux que dans les différents centres de paiement du département.

De nombreuses possibilités d'emploi sont encore offertes par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Hauts-de-Seine.

EMBAUCHE

Si vous voulez travailler en juillet et en août, la Clamartoise Aide et Soins recherche des aides ménagères (engagement d'un mois minimum).

Le travail consiste à aider des personnes âgées de Clamart, essentiellement ménage et courses.

Se présenter à la mairie, cour intérieure, bureau n° 9, les lundi, mercredi, vendredi de 9 h 30 à 12 h.

PIGIER

INSTITUTION
D'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

1, rue Édouard-Branly Tél. : 642-05-44

ISSY-LES-MOULINEAUX

STÉNOGRAPHIE - DACTYLOGRAPHIE
SPEEDWRITING - COMPTABILITÉ

Préparation accélérée C.A.P. - Cours du jour - Cours du soir
— Formation continue —

Au L.E.P. Albert-Camus, 3, rue de Bretagne à Clamart, il existe une section « Industrie de l'Habillement » préparant au C.A.P. en 3 ans.

Des places sont offertes aux jeunes filles faisant preuve d'esprit de créativité, de goût et d'habileté.

Les chefs d'entreprises nous sollicitent pour proposer divers emplois accessibles aux élèves de cette spécialité: monteuse, mécanicienne, coupeuse, vendeuse-retoucheuse, et avec une réelle possibilité de promotion.

D'autre part, à l'issue du C.A.P., poursuite d'études vers un B.E.P. "Techniques de Coupe", "Essayage et Retouche", B.T.S. ou B.T.

Le Proviseur

On recherche des ASSISTANTES MATERNELLES pour enfants de 3 mois à 2 ans

Conditions : Être âgées de 20 à 55 ans et
habiter le Centre de Clamart.

ADIA TRAVAIL TEMPORAIRE

CLAMART

2, av. de Versailles — Tél. : 630-52-20
RECRUTE EN PERMANENCE TOUT PERSONNEL
BUREAU, INFORMATIQUE, INDUSTRIE

DEMANDEURS D'EMPLOIS DE CLAMART

vous pouvez venir aux deux permanences hebdomadaires :

Daniel LÉON
adjoint au maire

Jeudi 14 h 30 - 16 h 30
Centre Administratif
Bureau 403

François FROLICH
conseiller municipal

Vendredi 9 h 30 - 11 h 30
Mairie Annexe
136, avenue de la Porte-Trivaux
Petit-Clamart

ENTREPRENEURS, INDUSTRIELS,
COMMERÇANTS, ARTISANS...

Renseignez-vous sur les possibilités offertes par

LES CONTRATS EMPLOI-FORMATION

Permanence: M. Paul QUÉRÉ
les premier et troisième jeudis, de 11 heures à 12 heures

JEUNES DE 16 A 25 ANS

Sans emploi, sans formation

LA MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI
DES JEUNES PEUT VOUS AIDER

MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI

21, avenue Jean-Baptiste-Clément - 92140 Clamart
Tél. 645-55-20

BUREAU DE L'EMPLOI

Mairie de Clamart — Tél. 645-21-23, poste 206

CLAMARTOIS

Si dans votre entreprise, vos relations,
vous savez qu'un poste est disponible,
vous pouvez en faire part au bureau de l'emploi

ENTREPRENEURS et INDUSTRIELS
COMMERÇANTS et ARTISANS...

PENSEZ AUX CLAMARTOIS
A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

FAITES PART DE VOS OFFRES

AU SERVICE DE L'EMPLOI QUI VOUS METTRA
EN RAPPORT AVEC LES DEMANDEURS

LE CENTRE D'INFORMATION FÉMININ ET FAMILIAL

S'ADRESSE AUX CLAMARTOISES

3, rue du Trosy — 644-71-77

FORMATION PROFESSIONNELLE — STAGES

Mardi - Mercredi - Jeudi : 9 h - 12 h — 15 h 18 h

SALLE DE VENTES

2 bis, rue A.-Barbaroux - 92140 CLAMART
(hauteur du 146, avenue Jean-Jaurès)

Ouverture les 1^{er} et 3^e SAMEDI, DIMANCHE et LUNDI
de chaque mois, de 9 h 30 à 12 h 30 et 15 h à 19 h

ACHAT - VENTE

J'achète à votre domicile meubles, bibelots, pendules,
poupées, tableaux, salle à manger, salons, secrétaires,
meubles rustiques, pâtes de verre, etc.

Pour tous renseignements **ABER** 644.32.59 - 645.34.76

INSTITUTION DE JEUNES FILLES

12, place de l'Église
(Autobus 189 et 191)

92140 CLAMART - Tél. 642-12-03

Enseignement primaire

1^{er} cycle secondaire

Internat et demi-pension

Anglais en primaire

Activités sports et loisirs le mercredi

sade



COMPAGNIE GÉNÉRALE DE TRAVAUX D'HYDRAULIQUE

- Adduction et distribution d'eau potable
- Génie civil et ouvrages spéciaux
- Entretien et gestion des réseaux
- Captages, forages et sondages
- Fonçages horizontaux
- Réseaux d'assainissement
- Traitement de l'eau potable
- Eaux agricoles et industrielles
- Pipe-lines et feeders

SERVICE DE LA BANLIEUE DE PARIS (secteur sud)

4, avenue Denis-Papin Tél. 631-08-22
92350 LE PLESSIS-ROBINSON

CLIN D'ŒIL

16 bis, rue Lazare-Carnot - 92140 CLAMART
Tél. 642-24-22

ENCADREMENTS
OBJETS ARTISANAUX - GALERIE D'ART

CHARPENTE • COUVERTURE • ZINGUERIE • MAÇONNERIE • PLATRERIE

TOUTES REPARATIONS COUVERTURE

CHARPENTE COUVERTURE TOURANGELLE

ENTREPRISE SOLÉ - MAÇONNERIE PHILIPPE

133, avenue Jean-Jaurès 736-49-59 92140 CLAMART



CENTRE CULTUREL JEAN-ARP

Direction : CÉCILE MONTECHIESI

Spectacles et Animations Scolaires Stabilité et Confiance

Stabilité et confiance, deux états qui résument assez bien les rapports qui unissent le Centre Jean-Arp et le milieu enseignant en général au terme d'une 6^e saison.

Stabilité, puisque le théâtre aura accueilli cette saison près de 20.000 scolaires, soit la même fréquentation que la saison passée. A ceci près qu'en 1981-82, 24 spectacles différents avaient été proposés contre 20 cette saison. Ce qui revient à dire qu'il y a eu une légère augmentation de la demande par représentation.

Au-delà de l'aspect quantitatif, il faut souligner que l'on retrouve aussi cette stabilité dans l'habitude prise par la presque totalité des Établissements scolaires de la commune de suivre les programmes proposés.

Beaucoup de directeurs d'écoles nous ont dit l'intérêt et l'enthousiasme suscités par ces rencontres. Et des associations de parents d'élèves suivent avec beaucoup d'attention ce travail et le soutiennent.

Confiance enfin puisque, au fil des rencontres, des liens se sont tissés entre les responsables du Théâtre et l'encadrement scolaire, et qu'un vrai dialogue semble dorénavant installé; dialogue parfois critique, mais au sens le plus positif du terme qui fait parfois apparaître des lectures différentes, voire divergentes d'un même spectacle. Cette diversité de réactions fait aussi la richesse de ces rencontres. Car le dialogue et l'échange forment un ferment irremplaçable.

EN BREF, ON PEUT...

- souligner le succès remporté par les conférences Connaissance du Monde, et les Marionnettes à fils d'André Blin,
- se réjouir de la qualité des concerts J.M.F. et de leur originalité,
- se féliciter de l'amélioration sensible de l'écoute des élèves sur l'ensemble des séances (à cet égard, beaucoup de responsables de spectacles nous ont fait part de leur étonnement ravi quant à cette qualité d'écoute des scolaires à Jean-Arp) car il faut savoir que le spectacle scolaire reste en France le purgatoire des artistes.
- se préparer à une prochaine saison, avec le retour du cinéma dans cette programmation, et l'accueil exceptionnel d'un spectacle-événement avec "Les Trois-Mousquetaires", réalisé par Marcel Maréchal.

**Le spectacle-scolaire
n'est plus un sous-produit,
c'est un spectacle
à part entière**

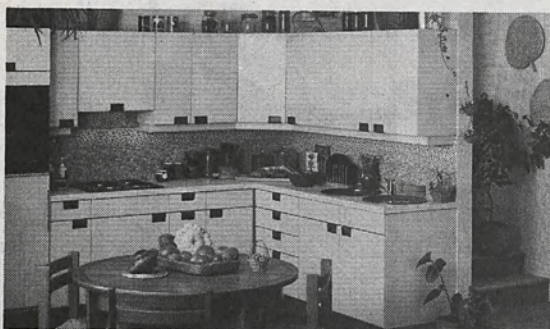
Quelques chiffres, à propos des scolaires...

Saison 82-83, au programme :

- 3 concerts
- 2 conférences
- 5 "Connaissance du Monde"
- 1 spectacle musical audio-visuel
- 7 spectacles de théâtre
- 1 exposition
- 1 cycle complet d'animations.

Soit 20 spectacles et 35 séances
Et près de 20.000 spectateurs-scolaires

cuisines et décoration



57, avenue Jean-Jaurès
92 CLAMART - ☎ 642.06.80

15 MODÈLES EN EXPOSITION

LABEL N.F.

ÉTUDES ET DEVIS GRATUITS

LONGS CRÉDITS

UNE GARANTIE SURE : adhérent du Syndicat National de l'Équipement de Cuisines : SNEC

J D M GESTION SYNDIC-GÉRANCE

5, rue Pierre-Louvier - 92140 CLAMART
Tél. 638-81-81



AGENCE
TRANSACTIONS
IMMOBILIÈRES

Location

4 ter, avenue René-Samuel
92140 CLAMART - Tél. : 642-21-50
CRÉDIT UCB et BANQUE LA HÉNIN



M. DAVID-
MOUGEL



AGENT RENAULT Garage SANTONI

Société Corse des Pétroles

VENTE - NEUF - OCCASION

RÉPARATION TOUTES MARQUES

16, avenue Henri-Barbusse, CLAMART - Tél. 642-86-86

TERRASSEMENTS - DÉMOLITIONS
CONSOLIDATIONS - REPRISES EN SOUS-ŒUVRE
INFRASTRUCTURE - FONDATIONS

ENTREPRISE

André MOSER et Cie

6 bis, rue de la Ferme - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
Tél. 621.09.93 Dépôt : 5, voie d'Igny - CLAMART

IMPORTANT STOCK MOQUETTE

POSE GRATUITE

MARIETTE

9, pl. du Général-de-Gaulle - Fontenay-aux-Roses
Tél. 350-07-20

Parking facile - Face à la mairie

POSE PARQUET ET VITRIFICATION

Depuis 20 ans à Fontenay-aux-Roses

Michel DAMOUR - TAPISSIER

Literie - Sièges - Voilage - Doubles rideaux

Matelas - Sommiers

54, rue Rushmoor - 92190 MEUDON - Tél. 626-27-60

Anciennement rue des Vertugadins - Limite Clamart

entreprise générale
de maçonnerie
carrelage, etc.

**auclair
et cie**

49, avenue Henri-Barbusse
92140 CLAMART
Tél. : 644.04.24

SOCIÉTÉ CHIMIQUE DE LA ROUTE

45, rue Camille-Desmoulins
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

Tél. 554.92.65

- Travaux Publics et Particuliers,
- V.R.D.,
- Travaux Routiers,
- Enduits superficiels,
- Revêtements spéciaux.



AUTO 7

Tous accessoires et pièces détachées
autos-motos — Autoradios

Chromage - Peinture

Ventes motos d'occasion

5, place de l'Église, CLAMART - Tél. 644-98-61



En 1974, la CONSTRUCTION RATIONNELLE, lauréate du Concours du Centre Administratif, propose à la Municipalité de Clamart, dans le cadre de la participation réservée aux artistes, une décoration très moderne et pouvant s'intégrer parfaitement à l'architecture retenue.

M. Jean Fonteneau, ainsi que ses collaborateurs, montrent, dès l'origine, un enthousiasme très constructif à ce qui, pourrait apparaître pour l'époque, comme une idée vraiment originale.

En effet, dans une grande diversité, vont se côtoyer des peintres figuratifs ou abstraits ayant tous comme dénominateur commun la qualité et l'esprit d'invention.

À côté des grands anciens tels Charles Lapicque, l'universel, qui dénonce les théories de la Renaissance sur le bleu des lointains et crée ses nouveaux espaces multiples; Édouard Pignon qui élimine la perspective en un chant d'une voix expressionniste et puissante; ou Francisco Bores qui expérimente la leçon de Matisse, nous trouvons les plus jeunes avec Louis Quilici le visionnaire, les abstraits Jean Coulot et Pierre Dmitrienko, Jean Gachet et ses matières et enfin les constructions misérabilistes d'André Queffurus.

Innovation aussi au niveau de la conception :

Il ne s'agit pas là d'une céramique monumentale ou d'une sculpture comme à l'accoutumée dans ce type d'édifice, mais de dessins ou de tableaux parfaitement indépendants, ceci permettant, dans l'avenir, d'avoir la plus grande souplesse possible quant à l'accrochage et le respect des souhaits ou recherches décoratives des divers utilisateurs.

Le concept était ainsi posé dans le sens de la participation au choix collectif de divers groupes par la répartition des œuvres au sein des différents services, leurs éventuelles muta-

Action culturelle

L'Art, au Centre Administratif

tions ou même les confrontations lors d'expositions nationales ou internationales.

Cet autre facteur créatif nous apparaissait alors comme un élément primordial puisqu'il nécessitait la mobilisation des esprits de chacun, puisqu'il concernait chaque Clamartois.

Pour le choix des peintres, dans le cadre de nos limites financières, la collaboration entre la Municipalité et le constructeur fut extrêmement fructueuse.

En effet, dans ce laps de temps encore relativement restreint d'un peu moins de dix ans, l'histoire a déjà classé dans ses Musées l'un d'entre eux, Charles Lapicque, par de nombreuses acquisitions ou expositions et en lui décernant le grand Prix National des Arts.

Quant à Édouard Pignon, la Bibliothèque Nationale a exposé en 1981 son œuvre gravée dont elle a réalisé le catalogue complet.

Ses toiles appartenant aux collections nationales ont été exposées en 1980-1981 au Centre Georges-Pompidou.

Puis, à l'occasion de la sortie de son timbre sur « Les Plongeurs », une exposition fut organisée au Musée Postal en octobre 1981.

Mais en premier lieu, la grande nouveauté, c'est peut-être qu'à une époque où l'on parle de peinture et de culture populaire, qu'à une époque où l'on veut automatiquement adapter l'une à l'autre, ce qui induit d'ailleurs que l'une ne rencontre presque jamais l'autre, on a que trop rarement utilisé d'autres terrains que les supports traditionnels (Musées, Maisons de la Culture, etc.), et c'est bien dommage.

Qui s'opposerait aujourd'hui à la tendance d'une généralisation de la créativité?

Certainement pas la commune de Clamart qui avait déjà prévu en son temps la multiplication des lieux pour une rencontre quotidienne entre ses administrés et l'art contemporain.

Que ce soit dans son hall, sa bibliothèque, sa salle de restaurant, ses divers services ou de simples couloirs d'accès, le Centre Administratif voit le monde se multiplier en autant de fois qu'il y a d'artistes originaux.

Et c'est peut-être cela une certaine idée de la Culture.

Le sélectionneur,
Marc MÉTAYER

Mercredi 22 juin 1983 à 20 h 45

Christiane et Henri Beauqueney, ainsi que tous leurs amis poètes et musiciens, vous accueilleront au milieu de plusieurs centaines de dessins d'enfants et d'adolescents réunis par Mme Françoise Mille pour son exposition annuelle dans le cadre de l'Université Populaire de Clamart.

13^e Rencontre Poétique

Anne Pathé et son violoncelle,
Henri Thomas et sa guitare.
Des poèmes d'enfants, d'adolescents,
d'adultes, sur un thème de circonstance :
la jeunesse, la fête, le cirque.

Centre Culturel Jean-Arp

Salle d'exposition. Entrée libre.



Prêt à Porter Féminin

Dépositaire: KARTING - INFINITIF - CHAMADE - PIERRE
Dégriffés - Rayon grandes tailles

BOUTIQUE "LES MUSES"

T. Irène

179, Avenue Jean Jaurès - 92140 CLAMART
Tél. 736 12 41

PERSPECTIVES

Reportages - Mariages
Portraits - Identités
Travaux amateurs

5, av. René-Samuel - CLAMART - Tél. 644-79-27

Pour vos reportages
industriels
France et Outre-Mer

VIDÉO CLUB

La France en poésie

Le 23 avril, la France a fêté les poètes et la poésie.

Et à Clamart, grâce au dynamisme et à la foi de M. et Mme Beauqueney, se sont rassemblés tous ceux qui écrivent, lisent, aiment et font vivre la poésie. Nombreux fut le public de cet après-midi «portes ouvertes» à la poésie.

Comment mieux illustrer cette journée que par ce poème d'une jeune Clamartoise de 15 ans, qui a ému tous les auditeurs.

Claude-Anne CHAPPEY



Les
journées
poétiques

Un auditoire
très attentif



Les poètes au supplice

Je briserai les cordes de tous les violons
Pour que tu pleures avec l'âme de Ver-
[laine,

Je tuerai bientôt la carpe et le héron
Et l'on oubliera le nom de La Fontaine

Je coulerai si profond le bateau ivre
Que je ferai brûler le vagabond Rimbaud
Je rirai si fort du poète en dérive
Que je ferai maudire cet exilé Hugo

Je donnerai sa liberté à l'oiseau peint
Pour mettre dans la cage l'élève Prévert
J'arroserai si bien les fleurs du Malin
Qu'elles déchireront le cœur de Baud-
[laire

Je voudrais tant voiler les yeux d'Elsa
Pour que la lumière joue à meurtrir Ara-
[gon

J'éloignerai les dames et la belle Flora
Pour qu'elles ignorent toujours les priè-
[res de Villon

Je vieillirai la rose, fraîcheur de Cassan-
[dre

Pour sortir du Tombeau le spectre de
[Ronsard

Je cacherai la liberté sous les cendres
Pour effacer ce mot si cher à Paul Eluard

Faut-il vous détester, ô poètes, égoïstes
De m'avoir dépouillé de l'imagination?

Faut-il vous adorer poètes idéalistes
De m'avoir fait aimer vos sublimes pas-
[sions?

Sophie CLUZEL
(15 ans)



Un jeune artiste Clamartois qui s'affirme

Notre jeune compatriote Raphaël Oleg, Premier Prix de Violon et de Musique de Chambre au Conservatoire National Supérieur de Paris en 1976, doit, en novembre prochain, participer à un grand concert organisé par notre ville jumelle de Luneburg; avec l'Orchestre Symphonique de Berlin. Raphaël Oleg interprétera en soliste le Concerto de Brahms.

Auparavant, le jeune Oleg fera ses débuts à Berlin avec le même orchestre, dans la prestigieuse salle au Philharmonium.

Raphaël Oleg est également engagé au Festival de Besançon, à la Télévision Néerlandaise, à Barcelone... pour la saison prochaine.

Nous nous réjouissons avec sa famille des succès de ce jeune artiste Clamartois qui fait honneur à notre jeunesse et à notre commune.

VACANCES DU TROISIÈME AGE

Fidèle à sa politique en faveur des personnes du Troisième Age, le Bureau d'Aide Sociale a offert des séjours de deux semaines aux retraités dans la propriété communale de Coussay-lès-Bois (Vienne).

Beaucoup de vacanciers connaissent bien ces séjours car ils y sont fidèles depuis de nombreuses années. Ils apprécient le charme d'un village où ils se sont fait de nombreux amis, les promenades dans la campagne, les visites de Châtellerauld ou de La Roche-Posay...

Cette année, nous leur avons fait la surprise, durant leur séjour, d'une journée passée aux Sables-d'Olonne avec visite du Musée Automobile de Vendée et déjeuner au Parc Floral de Saint-Cyr-en-Talmonais.



Détente dans le jardin

Départ en vacances
pour Coussay

SORTIES DE SEPTEMBRE

A la parution du prochain bulletin municipal, les sorties offertes aux personnes du Troisième Age seront déjà passées.

N'oubliez pas de guetter l'annonce des inscriptions sur les panneaux d'affichage administratif, les abris-bus, les foyers du troisième âge.

Nous serons heureux de vous offrir cette journée de détente et d'amitié.

Le Bureau d'Aide sociale



RESSOURCES DES PERSONNES AGÉES

Il arrive de constater encore que des personnes aux ressources très faibles ne bénéficient pas du Fonds National de Solidarité auquel elles ont droit, parce qu'elles n'en ont pas fait la demande.

— Si vous percevez déjà : Allocation des Vieux Travailleurs salariés, Allocation des Mères de Famille, Allocation spéciale des Économiquement Faibles, les majorations pour conjoint à charge, pensions et allocations de réversion, si vos ressources sont inférieures à : 27 400 F pour une personne seule et 49 000 F pour un couple ;

— Si vous êtes âgés de 65 ans ou 60 ans en cas d'inaptitude au travail ;

— Si vous êtes Français(e) ou d'un pays ayant passé une convention avec la France ;

Adressez-vous au Service Social qui vous indiquera les démarches à suivre.

Jumelage

Un jumelage est avant tout
un échange.

Nous allons dans nos villes jumelles
et nous sommes reçus par les
habitants.

En retour, nous accueillons
dans nos maisons ceux qui sont
curieux de nous mieux connaître
et de participer un moment
à notre vie.

Depuis 1975, cette formule
a fait bouler de neige et que ce soit
les lycéens, les sportifs
ou les adultes des cours du soir,
les anciens combattants,
les associations des Familles, etc.,
de nombreux échanges ont eu lieu
et des liens d'amitié se sont créés.

Mais rien n'est jamais parfait
et nous avons besoin
de votre concours pour recevoir
toujours mieux nos amis,
nos jeunes Allemands et Anglais.
Êtes-vous de ceux qui aimeraient
échanger idées, mode de vie, amitié?

Faites-vous connaître.

Dites-nous vos possibilités d'accueil.
Écrivez ou téléphonez à:

Mme Andrée BRAMONT,
adjointe au maire,
déléguée aux jumelages
Hôtel de ville de Clamart,
tél. 645-21-23 poste 226

ÉCHANGES 1983

Dates	Lieu	Sportifs - Scolaires ou Associations
21 au 24 janvier	Clamart	Délégation officielle de Scunthorpe
12 au 15 mars	Luneburg	31 élèves du C.E.S. Maison-Blanche
9 au 22 mars	Clamart	20 élèves de Luneburg au lycée
14 au 16 mars	Clamart	16 élèves de Luneburg à Sainte-Marie
24 mars au 5 avril	Clamart	6 élèves de Scunthorpe à Sainte-Marie
26 mars au 9 avril	Clamart	15 enfants de Luneburg reçus par l'Association Autonome des Parents d'Élèves
16 au 30 mai	Clamart	Élèves de Luneburg au C.E.S. Maison-Blanche
11 au 23 mai	Luneburg	25 élèves du C.E.S. Petits-Ponts
11 au 15 mai	Luneburg	15 adultes des cours du soir
21 au 24 mai	Clamart	25 adultes de Luneburg
11 au 15 mai	Scunthorpe	Déplacement de la Police, 40 sportifs et supporters
Week-end Pentecôte	Luneburg	Déplacement de 40 footballeurs, jeunes et seniors
4-5 juin	Clamart	Tournoi de Clamart, fête des Petits Pois Tournoi International de Football Réception d'une équipe de Luneburg et de Scunthorpe
Fête des Petits Pois	Clamart	Réception de policiers de Scunthorpe Policiers en tenue doublant leurs collègues de Clamart durant les fêtes
10 au 13 juin	Scunthorpe	Équipe de football - 25 personnes

Fleurissement

Voici revenu le joli mois de mai.

Nous avons maintenant une réputation à soutenir.

Clamart est Grand Prix d'Honneur du département

et a obtenu : LE 2^e PRIX RÉGIONAL DANS SA CATÉGORIE.

Ceci grâce à vous, à vos efforts constants.

Grâce aussi aux jardiniers de la ville qui, sous la houlette de Mlle Nicole Le Roussel, font des merveilles.

Une nouvelle saison s'ouvre à nous. Clamart a posé sa candidature pour le :
25^e concours des villes fleuries.

Le jury des maisons fleuries se met en place.

Nous comptons sur vous pour que Clamart soit une ville agréable, propre, fleurie,
où il fait bon vivre.

Si vous le désirez — ce n'est pas obligatoire —

Iris, talus du chemin de fer



Rhododendrons du Jardin des Vignes



La place du 8-Mai au printemps



Vous pouvez vous faire inscrire :

- AU SYNDICAT D'INITIATIVE
1, rue du Troisy - CLAMART.

Les jury de quartier passent en juin.

Nous espérons que le soleil les aura
précédés et vous incitera à faire des
merveilles.

André BRAMONT
adjointe au maire
chargée du Fleurissement



Promenade dans Collonge-la-Rouge (Corrèze)

M. Boissière, de la Société d'Histoire de Brive, a su capter l'attention des visiteurs



**Syndicat
d'Initiative**

**Week-end, que faire?
Vacances, où aller?**

L'OFFICE DE TOURISME SYNDICAT D'INITIATIVE

vous accueille - vous informe
vous prouve des milliers de notices et dépliants
sur la France et l'étranger

Rendez-lui visite:

1, RUE DU TROSY A CLAMART

Andrée Bramont, adjointe au maire,
Présidente du Syndicat d'Initiative

CONCOURS DÉPARTEMENTAL DES MAISONS FLEURIES

Le concours des Maisons Fleuries est réservé aux habitants des communes candidates au concours des Villes Fleuries et comporte les catégories suivantes:

- 1) Maison avec jardin très visible de la rue.
- 2) Décor floral installé sur la voie publique.
- 3) Balcons ou terrasses sans jardin visibles de la rue.
- 4) Fenêtres ou murs.
- 5) Immeubles collectifs, notamment H.L.M. comportant au moins 8 appartements fleuris.
- 6) Hôtels-restaurants, cafés sans jardin, fleurissement des façades et des abords très visibles de la rue.
- 7) Établissements industriels et commerciaux.

Note du conseil général
service Environnement

LES SORTIES DE L'ANNÉE 1983

		Participation
Février	Verrerie d'art Soisy-sur-École Visite d'après-midi	5 F
Mars	Basilique Saint-Denis - Conférencier	15 F
Avril	Une journée à Chantilly : château, musée du cheval, déjeuner dans une auberge	155 F
Mai	Week-end en Corrèze - Trois jours Brive, Collonges, Turenne, Padirac, Rocamadour	700 F
Juin	Une journée à Provins - Conférencier Déjeuner dans une auberge	170 F
Septembre	Son et lumière au château du Lude Week-end	400 F

Inscriptions au Syndicat d'Initiative
1, rue du Troisy - Tél. 642-17-95

RESTAURANT au lieudit :

"La Fontaine-Sainte-Marie"

dans BOIS-CLAMART - Ouvert toute l'année
NOCES - BANQUETS - BUFFET - Ses Spécialités :

Cassoulet Périgourdin - Poulet aux écrevisses
Maquereaux au vin blanc - Terrine lapin - Pâtisserie maison

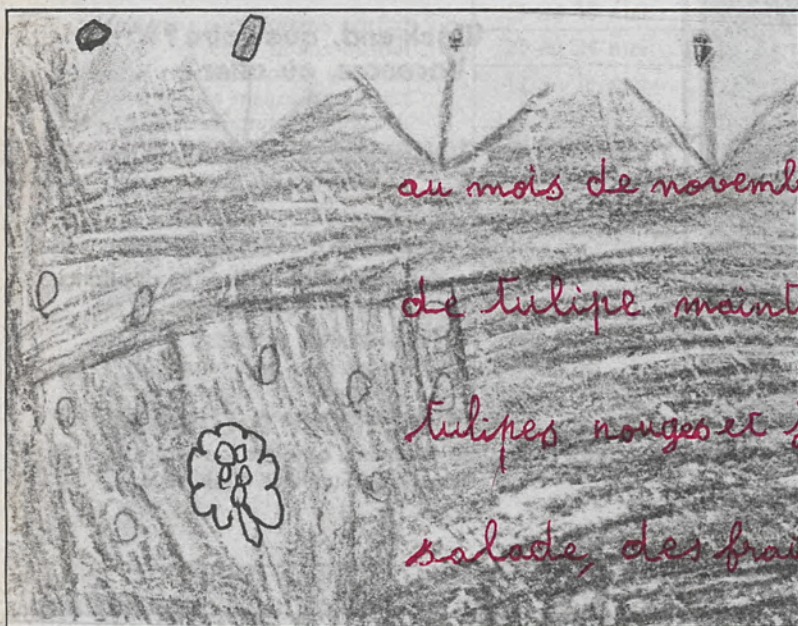
Tél. : 534-21-36

Scolaire

CLASSE DE PERFECTIONNEMENT ÉCOLE TRIVAUX



notre jardin...



au mois de novembre on a planté des oignons
de tulipe maintenant en avril on a de jolis
tulipes rouges et jaunes, on a aussi planté des
salades, des fraisières, des choux du thym
et de la souge.

DATE DES CONGÉS SCOLAIRES 1983-1984

(Pour les académies de Paris, Créteil, Versailles zone 1)

Rentrée des élèves: jeudi 8 septembre 1983 (et non le 9).

Toussaint: du jeudi 27 octobre 1983 après la classe, au jeudi 3 novembre 1983 au matin.

Du 11 Novembre: du jeudi 10 novembre après la classe, au lundi 14 novembre au matin.

Noël: du jeudi 22 décembre 1983 après la classe, au mercredi 4 janvier 1984 au matin.

Hiver: du jeudi 16 février 1984 après la classe, au lundi 27 février 1984 au matin.

Printemps: du samedi 31 mars 1984 après la classe, au lundi 16 avril 1984 au matin.

Été: du jeudi 28 juin 1984 après la classe au jeudi 6 septembre 1984 au matin.

Nous avons appris
avec plaisir
le succès de l'équipe
de volley-ball féminine
du lycée
Jacques-Monod,
classée première
pour le département
des Hauts-de-Seine,
elle est qualifiée
pour le championnat
d'académie A.S.S.U.

Des haltes-garderies, pour quoi faire ?

La commune de Clamart, en créant des halte-garderies, a voulu apporter aux jeunes mamans qui restent à leur foyer une possibilité de se libérer de temps à autre, en confiant leur enfant encore trop jeune pour aller à l'école à un établissement présentant toutes les garanties de sécurité et apportant à l'enfant une atmosphère accueillante.

Quelle jeune maman n'a pas éprouvé le besoin de se détendre de temps à autre ? Bien sûr, trop souvent aussi, des besoins impératifs de la vie quotidienne imposent des déplacements de plus ou moins longue durée : les emplettes, la visite d'un parent à l'hôpital, le rendez-vous chez le médecin ou le chirurgien dentiste, etc.

L'enfant n'est-il pas mieux à jouer dans un local agréable avec d'autres petits camarades, pouponné par une éducatrice ou une assistante maternelle, plutôt que de suivre sa mère dans une salle d'attente ou la foule des marchés, des magasins ou du métro ? L'expérience vécue de plusieurs années de fonctionnement a révélé bien d'autres motivations : ainsi certaines mamans constatent le désarroi de leur jeune enfant confronté à la vie communautaire de l'école maternelle ont pris l'initiative de le confier de temps à autre à la halte-garderie, afin de l'habituer à la vie collective dans des conditions plus proches de la vie familiale ; d'autres mamans d'origine étrangère ont pensé que leur enfant, au contact des petits camarades, se familiariserait plus vite avec la langue française. Bien d'autres motivations encore se sont révélées, qui prouvent que ces établissements peuvent rendre beaucoup de services. Soulignons avec force, qu'une halte-garderie (pas plus qu'une crèche d'ailleurs) n'est pas et ne peut pas être seulement un endroit, où la mère "dépose son enfant" quelques heures. C'est bien au-delà du simple gardiennage, un lieu éducatif, qui contribue à préparer l'enfant à vivre avec ses semblables.

La preuve, que la réalisation municipale était justifiée, nous la trouvons dans quelques chiffres, dont l'éloquence se passe de commentaires.

La halte-garderie Trivaux ouverte en septembre 1978 au carrefour du Pavé Blanc, entre cités de la Plaine, des fonctionnaires et cité Lambert, à quel-

ques minutes de la sécurité sociale et des grands centres commerciaux, a vu défiler depuis sa création : 580 enfants.

En 1982, sur 225 jours ouvrables, il a été enregistré 2.762 allées et venues pour une durée moyenne de garde de deux heures et demie. Près de 300 repas ont été servis durant les 45 mardis, sans compter ceux apportés par les familles.

La halte-garderie de la Fourche, à deux pas de la gare et de l'autobus, après 6 mois de fonctionnement (ouverture en septembre 1982), en 144 jours ouvrables, a accueilli 265 enfants, qui ont assuré 1.722 passages pour un total de 4.120 heures.

Si l'on compare l'effort d'équipement de Clamart avec les réalisations extérieures à la commune, précisons que :

Dans les Hauts de Seine, en 1982, sur 36 communes, dix seulement possèdent deux halte-garderies, 10 autres n'en ont aucune.

A l'échelon national (référence année 1979), on comptait 858 halte-garderies, dont seulement 222 à l'initiative des municipalités.

Docteur JOUANNIN

Adjoint au maire pour les crèches, halte-garderies, dispensaires et rapport avec les professions de santé

N.B. - Reçoit au Centre Administratif, 4^e étage, sur rendez-vous (téléphone 642-74-60), le samedi de 9 h 30 à 11 heures.

Permanence juillet et août

La création d'une deuxième halte-garderie (quartier de la gare) permet d'assurer une permanence durant les mois d'été tout en respectant le droit à congé du personnel communal.

En juillet : du 1^{er} au 31 la halte-garderie du Petit Clamart sera fermée, **mais restera ouverte la halte-garderie de la Fourche.**

En août : du 1^{er} au 31, la halte-garderie de la Fourche sera fermée, **mais restera ouverte la halte-garderie du quartier Trivaux.**

Rappelons quelques renseignements utiles :

Halte-garderie Trivaux : 140, avenue de la Porte de Trivaux, tél. 630-08-26 - fermeture : samedi, dimanche, jours fériés et lundi matin.

Ouverture : lundi de 13 h 30 à 17 h 30, mercredi, jeudi, vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Mardi : sans interruption de 9 h à 17 h 30.

Halte-garderie Fourche : 16, rue de Vanves, tél. 645-75-82 poste 55 (parking auto).

Fermeture : samedi, dimanche, jours fériés et lundi matin.

Ouverture : lundi de 13 h 30 à 17 h 30, mardi, mercredi, vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Jeudi sans interruption de 9 h 30 à 17 h 30.

Conditions et tarifs : être clamartois, frais de garde 3,50 F par heure, frais de nourriture 13 F 50 (les parents peuvent apporter le repas de l'enfant : il sera réchauffé et servi par le personnel).

**Immobilier
de la gare**

Toutes transactions
Estimations

Tél. 644-34-22

257, AVENUE JEAN-JAURÈS (Place de la Gare)
CLAMART

Compositions
Florales



**Clamart Flor
INTERFLORA**

642-06-23

239, av. Jean-Jaurès - 92140 CLAMART

Club sportif municipal

Athlétisme

Nos jeunes athlètes ont débuté très fort cette nouvelle saison. Les championnats départementaux benjamins et minimes ont vu les Clamartois remporter 28 titres de champions. 15 places de 2^e et 8 places de 3^e.

BENJAMINS

- 60 m — 1^{er} E. Bokuli, 9^e; 3^e Jeannot, 9^e2.
- 120 m — 1^{er} M'Chinda, 17^e7; 2^e Datin, 18^e5.
- 50 m haies — 1^{er} A. Élismar, 9^e5 (record du département); 2^e Datin, 10^e7.
- Hauteur — 1^{er} E. Bokuli, 1, 37 m.
- Longueur — 1^{er} A. Élismar, 4,32 m.
- Triple bond — 1^{er} A. Élismar, 8,57 m.
- Poids — 1^{er} Duboze, 9,43 m; 2^e M.-A. Bokuli.
- Disque — 1^{er} Duboze, 23,34 m; 2^e M.-S. Bokuli, 21,72 m.
- Javelot — 1^{er} M'Chinda, 21,44 m; 2^e Duboze, 20 m.
- Lancer de balle — 1^{er} Jeannot, 37,02 m.
- 4 x 60 m — 1^{er} C.S.M. Clamart, 35^e1 (M'Chinda - Datin - Élismar - E. Bokuli).

MINIMES FILLES

- 80 m — 1^{re} Robard, 10^e9; 3^e Beltramini, 11^e2.
- 150 m — 1^{re} S. Méfane, 19^e9.
- 1200 m — 1^{re} Germain, 4^e07^e.
- 80 m haies — 1^{re} Azoubingui, 12^e9; 2^e S. Méfane, 13^e3.
- 250 m haies — 1^{re} C. Méfane, 40^e4; 2^e Berbar, 43^e5.
- Hauteur — 1^{re} Azoubingui, 1,38 m.
- Longueur — 1^{re} Azoubingui, 4,96 m; 2^e S. Méfane, 4,73 m.
- Triple bond — 1^{re} Méfane, 9,37 m; 2^e Beltramini; 3^e Ibata.
- Poids — 1^{re} Nana, 11,97 m (record départemental); 2^e Vendola, 9,15 m.
- Disque — 1^{re} Nana, 31,30 m; 3^e Vendola, 24,70 m.
- Javelot — 1^{re} Nana, 33,28 m (record départemental).
- 4 x 80 m — 1^{re} C.S.M. Clamart, 42^e (Robard - C. Méfane - Azoubingui - S. Méfane); 2^e C.S.M. Clamart, 42^e4 (Berbar - Beltramini - Priso - Lopy).

MINIMES GARÇONS

MINIMES FILLES

- 150 m — 2^e Anne-Marie Sainte, 18^e7.
- Longueur — 1^{re} Anne-Marie Sainte, 5,39 m.
- Poids — 1^{re} Bondoux, 10,49 m.
- Javelot — 2^e Anne-Marie Sainte, 37,90 m; 3^e Bondoux, 34,24 m.
- 4 x 80 m — 3^e C.S.M. Clamart, 39^e5 (Batalla - Ferbus - Vincent - Sully - Anne-Marie Sainte).

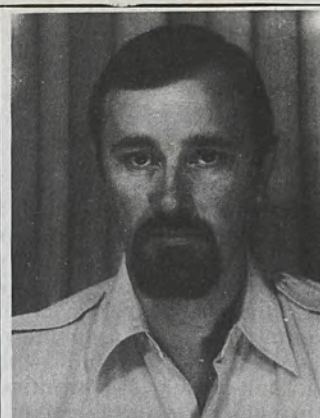
Championnats départementaux en épreuves combinées

FÉMININES

- Minimes — 1^{re} Olga Azoubingui, 3045 pts; 2^e Lucienne Nana, 2842 pts; 3^e Sylvia Méfane, 2537 pts.
- Cadettes — 3^e Katia George, 3775 pts.
- Juniors — 1^{re} Marielle Deloffre, 3913 pts; 2^e M.-Cécile Lestrat, 3453 pts.

MASCULINS

- Minimes — 1^{er} Rodrigue-Vincent Sully, 2375 pts.



Le mot du président

La saison des sports «collectifs» est terminée depuis quelques semaines

et incontestablement, cette année encore, la palme revient aux volleyeuses clamartaises.

Pour la troisième année consécutive, les Seniors sont championnes de France et représenteront notre pays en Coupe d'Europe; pour la seconde année consécutive également, les Juniors sont championnes de France et, pour la première fois les Cadettes ont participé, avec moins de réussite que leurs aînées, à la finale du Championnat de France.

Quel palmarès!...

Bravo Mesdemoiselles, bravo à vos entraîneurs, bravo à vos dirigeants, dont la compétence n'a d'égale que la modestie. Espérons qu'une certaine politique de prestige de votre Fédération en vue des «grands rendez-vous internationaux» ne viendra pas, en vous privant de vos meilleurs éléments, remettre en cause le travail effectué pendant tant d'années.

Peut-être moins spectaculaires les autres résultats sont toutefois satisfaisants. Malgré une équipe sérieusement remaniée, les volleyeurs Seniors se maintiennent en 2^e Division. Les basketteuses pour leur première saison de Nationale terminent à une excellente 5^e place. Les gars du hand-ball, premiers de leur poule régionale ont tenté, sans succès hélas, l'accès à la 3^e Division du Championnat de France et leurs collègues féminines ont réussi un très bon Championnat. Quel dommage pour les footballeurs que le championnat ait eu trois journées de trop... ils y croyaient à la montée, par contre, c'est chose faite pour les équipes de jeunes. Le rugby contrarié par de nombreuses blessures pendant la phase de qualification s'est vu opposé dès les 32^e de finale à une des toutes meilleures équipes de 2^e Division, ils ont perdu mais après prolongation; gageons que les festivités du vingtième anniversaire de cette section vont ranimer l'optimisme de tous ces garçons.

Félicitations aux sections : tennis de table qui accède à la Division supérieure; au judo dont quelques éléments sont montés sur le podium du Championnat de France; à la gymnastique sportive dont la progression en 5 ans d'activités est exceptionnelle et au taï-jitsu qui continue à truster les titres régionaux et français.

La saison d'été des sports dits «individuels» débutant à peine, il n'est pas question de faire un bilan. Les premiers résultats sont toutefois encourageants : 18 titres de champions départementaux chez nos jeunes athlètes, excellentes performances des joueuses et joueurs de tennis lors des premiers matches de championnats : la première Division Nationale est peut-être à portée de raquette... espérons que ce sera sur cette bonne nouvelle que nous pourrons ouvrir la rubrique sportive du bulletin de septembre. Bonnes vacances à tous. Rendez-vous à la rentrée prêts à défendre sur tous les terrains les couleurs du C.S.M.C.

Le président,
Michel CORRE

Football



PROMOTION HONNEUR

Les footballeurs, après un début de saison laborieux, s'étaient bien ressaisis puisqu'ils furent un bon moment 1^{er} au classement. L'espoir de remonter en HONNEUR était réel lorsqu'une série de 4 défaites, dues en partie à l'absence de bons éléments blessés, fit rétrograder l'équipe à la 4^e place.

COUPE DE PARIS

Au 7^e tour de cette compétition, le CSM Clamart s'incline 4-0 devant Corneilles.

JEUNES

Les pupilles sont champions de Paris.

Gymnastique Sportive

L'équipe féminine de libres remporte le titre départemental devant le CSM Clamart II.

Ces deux équipes sont qualifiées en régionale ainsi que 4 individuelles.

L'équipe masculine de libres, elle, termine 3^e en départementale et se qualifie également en régionale ainsi que 4 individuelles.

Basket-ball

Championnat de France Nationale IV Féminine

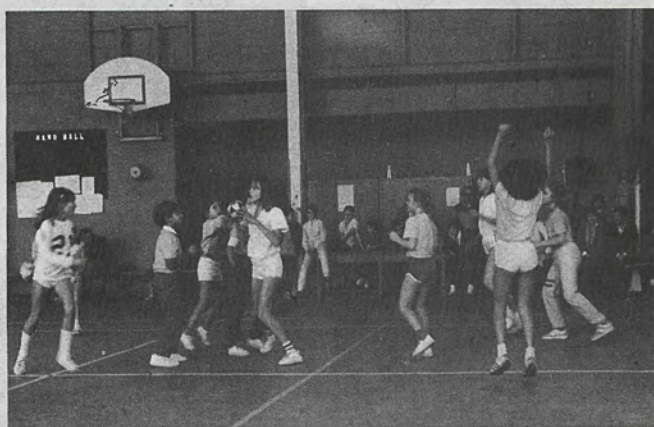
Nos représentantes se sont bien comportées cette saison pour leur première année dans cette division. Elles terminent 5^e, comptant 11 victoires, 1 match nul et 10 défaites.

Cyclisme

Nos amateurs de la petite reine ont repris le collier et l'on note quelques places d'honneur en attendant les premières victoires.

En minimes, Darret se classe 6^e; en juniors, Maldonado compte une place de 6^e et une de 4^e.

Handball



Les jeunes de l'école de hand-ball

EXCELLENCE MASCULINE

Dans la 2^e phase de leur Championnat, plus dure que la première partie, puisque poule d'accèsion à la division supérieure, les garçons peinent visiblement jusqu'à 2 journées de la fin, ils ne comptent que 1 victoire pour 5 défaites.

HONNEUR FÉMININE

Là également, 2^e phase très dure pour les joueuses qui se trouvent opposées à des équipes très fortes.

Natation

La section nous signale que 5 de leurs adhérents sont sélectionnés pour disputer le Championnat de France de sauvetage.

Rugby

Après avoir terminé 5^e du Championnat par Poules, nos rugbymen ont échoué en 32^e de finale devant le stade Dijonnais 19-12.



Tai-Jitsu

Ce sport est fort méconnu et pourtant, à Clamart, il se porte très bien. Cette section compte une centaine de pratiquants dont 5 ceintures qui font briller nos couleurs sur le plan national et international. Notre Club est le premier en Ile-de-France après seulement cinq ans d'activité.

Les principaux résultats de cette saison sont les suivants :

— Coupe Internationale : 2^e Lorentz Roger et Hivernet Alain.

— Coupe de l'Ile-de-France Seniors : 1^{er} Roger Lorentz et Alain Hivernet; 3^e Pierre Menneguzzer et Jean-Étienne Wozniak; Emmanuel Aubin, Jean-Marc Spira.

— Benjamins - Minimes : 3^e Franck Lavenant et Fabrice Larose; 4^e Olivier Ligot et Christian Naissans.

Notre section verra dix de nos représentants disputer la Coupe de Paris courant juin.



Remise d'une coupe à M. Lorentz Roger par M^r Hernaz (6^e Dan), président de l'Union Européenne de Tai-Jitsu

Tennis

La saison sportive a plutôt bien commencé. Après 2 journées de Championnat de France-2^e Division, nos deux équipes «fanion» sont invaincues.

— Victoire des féminines contre Metz 7-2 et Toulon 8-1.

— Victoire des masculins contre Lyon 7-2 et Évreux 8-1.

Il semble que l'équipe masculine possède une chance sérieuse d'accéder l'an prochain à la 1^{re} Division nationale.

Bon résultats d'ensemble de nos équipes de jeunes à la suite du premier stage organisé pour les meilleurs éléments au CREBS de Boulouris pendant les vacances de Pâques.

L'école de tennis compte cette année 120 nouveaux jeunes dont 50 au mini-tennis (6 à 8 ans)...

Nous vous rappelons que les inscriptions à la section se feront au mois d'octobre pour les jeunes nés en 1975 et avant.

En revanche, pour le mini-tennis, inscriptions après les vacances de Pâques pour les jeunes nés en 76, 77 et 78.

Tennis de table

CHAMPIONNAT DE PARIS PROMOTION HONNEUR

Très bonne saison de cette équipe qui termine invaincue et jouera l'an prochain en Honneur.

DÉPARTEMENTALE I - POULE A

Alternance de bon et de mauvais et une quatrième place en fin de saison.

DÉPARTEMENTALE I - POULE C

La section avait misé sur cette équipe pour la montée en régionale; malheureusement, elle échoua de peu et termine 2^e après Châtillon.

Judo



Remise de la coupe de Soisy-Montmorency aux jeunes de Clamart

Notre section a enregistré des résultats intéressants en cette fin de saison puisque 3 judokas ont participé aux championnats de France FFJDA et UNSS.

Deux filles sont montées sur les podiums :

— Laure Machat - de 44 kg — 3^e du Championnat FFJDA Juniors,

— Agnès Paillat - de 56 kg - 3^e du Championnat UNSS Juniors

— Emmanuel Betito - de 65 kg - 2 fois 1^{er} en Hauts-de-Seine, 2^e en Ile-de-France Est, battu sur décision au Championnat F.F.J.D.A. Juniors.

EN COMPÉTITION

Philippe Sogon : 5^e en Juniors - Ile-de-France, Alain Fablet : 5^e en Cadets.

EN COMPÉTITION

Hauts-de-Seine : 4 **Minimes garçons** sélectionnés dans l'équipe du Comité : Chenaud Frédéric, Courtois Jérôme, Poulain Jean-François, Soufi Mamoud.

Minimes filles : 1^{re} Minard Frédérique; 2^e Minard Marie-Pierre.

Cadettes : 1^{re} Acamas Isabelle.

Juniors : Marie-Anne Bourguignon.

Prix des Benjamins District Sud

1^{er} : Khellil Sliman

au ceinture de couleur District Sud

Nous avons : 3 premiers, 3 deuxièmes et 2 troisièmes.

En amical, nous avons participé à plusieurs tournois et remporté de nombreuses coupes.

Nous avons organisé le 17 avril les tournois de Clamart :

— le matin : tournoi féminin individuel - 65 filles engagées - 6 places de 1^{re} pour Clamart,

— l'après-midi : tournoi masculin par équipes - 14 clubs engagés + de 200 judokas - Assistance nombreuse. Victoire finale d'Asnières dans le challenge de la ville de Clamart devant Vigneux. Clamart 1 : 2^e ex aequo.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS AU DOJO DE LA GARENNE

Le 11 juin : compétition officielle Seniors - Hauts-de-Seine

Le 12 juin : coupe départementale par équipes de clubs - 3 Seniors - 3 Juniors - 3 Cadets.

L'assemblée générale de la section s'est tenue le 29 avril. (Il est regrettable qu'une fois de plus, bien peu de parents (à peine une dizaine) se soient rendus à notre invitation.

Nous avons pourtant 270 inscrits de moins de 12 ans.



Karaté

La section Karaté qui a débuté à la mi-septembre 1982, a connu rapidement un essor promoteur sous la houlette de son professeur M. Jean Bénayoun, 5^e dan, conseiller technique de l'équipe d'Espagne.

Une quarantaine d'élèves se sont inscrits et l'on peut actuellement compter 5 ceintures marron, 3 ceintures bleues, 1 ceinture verte, le reste se répartissant en ceintures oranges, jaunes et blanches.

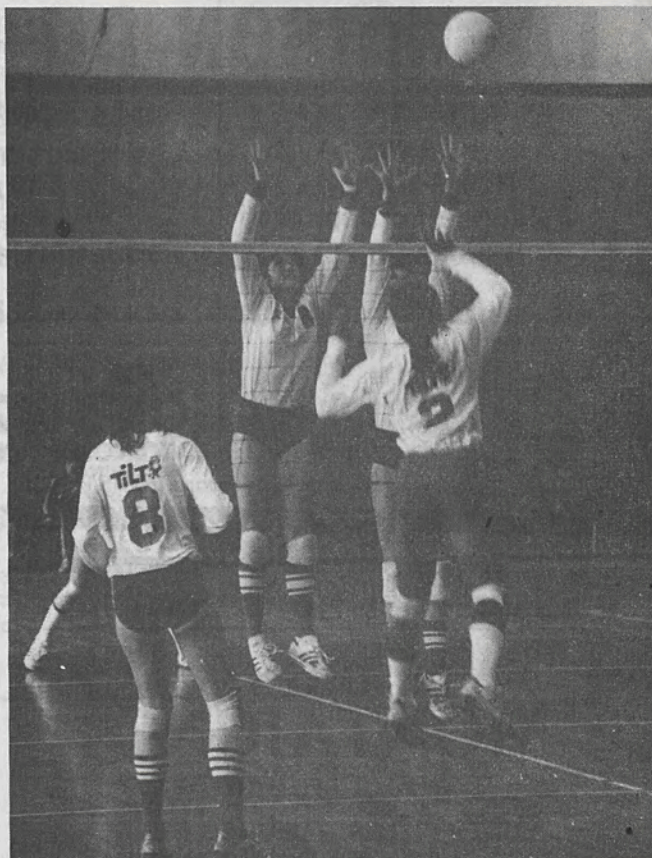
Les cours se déroulent au gymnase du lycée intercommunal de Clamart, le mardi de 20 heures à 21 h 30, et le vendredi de 18h30 à 20 heures. Ils s'interromperont à la fin juin pour ne reprendre qu'à la rentrée prochaine.

Le karaté, art martial d'une efficacité parfaite, n'est pas qu'une simple technique de self-défense. C'est aussi un moyen de s'assouplir, de se maintenir en forme, d'augmenter sa résistance physique et même d'améliorer ses facultés de concentration. Le combat et la compétition ne sont pas strictement indispensables, le fait de se retrouver au sein d'un club sympathique et dynamique est déjà très important. Aussi, nous vous attendons et espérons très nombreux dans notre section Karaté lors de la saison prochaine.

Le président de la section,
Patrick DUTARTRE



Volley-ball



Les années se suivent et se ressemblent au sein de la section Volley du CSM Clamart.

Nos féminines seniors viennent de remporter leur troisième titre de « Championne de France » devançant une très bonne équipe du C.A.S.G. et le P.U.C.

Félicitations à l'équipe première emmenée par leur capitaine Martine Leleu, aidée de Marie-Christine Lebleu, Évelyne Boillot, Joëlle Feumi-Jantou, Brigitte Boulay, Monique Letocart, Aude Poulton, Danielle Chomet, Véronique Chenier, Sylvie Vergne et à leur entraîneur, Francis Druenne.

Pour ne pas être en reste, les féminines Juniors ont renouvelé leur titre de « Championnes de France ».

Très bonne saison de nos jeunes filles, nous sommes heureux de les complimenter : Pascale André, Joëlle Feumi-Jantou, Nathalie Fontalirant, Christine Ringard, Nicole Romney, Laurence Vantourout, Sabine Vergne, Juliette Barthélémy et leur entraîneur Daniel Corréa.

La soif de succès se communique et cette fois, ce sont les cadettes qui font parler d'elles. Pour leur première participation à la Coupe de France des Jeunes, elles terminent à une très honorable 4^e place... Bravo à Sandrine Bès, Christine Bonnet, Stéphanie Bouillaguet, Florence Christen, Mireille Hornain, Sophie Jauneau, Isabelle Mauduit, Christine Menguy, Nathalie Millet, Carole Narteau, et l'entraîneur Christian Bienvenue.

Comme vous le voyez... le Volley féminin se porte bien.



**sous
cette
enseigne
un
spécialiste**

MEUDON SPORTS

2, Boulevard des Nations Unies - 92190 MEUDON - Tél. 534.36.78

6, Square des Colonnes - 92360 MEUDON-la-FORÊT - Tél. 630.03.56

Tennis de Forest-Hill - MEUDON-la-FORÊT

TENNIS · SKI · SPORT D'ÉQUIPE · ÉQUITATION

CONDITIONS SPÉCIALES AUX ÉLÈVES

Groupement technique du Sport

LA MAISON DU G.SCIC vous propose

DES APPARTEMENTS

à VANVES
"côté Paris"
résidence Le Dauphiné
rue Jean-Bleuzen

DES APPARTEMENTS

en centre ville
à CLAMART
"Le Pigeonnier"
19, rue Jean-Jaurès

UN PETIT IMMEUBLE

de 10 appartements
à CLAMART
"La Villa Fontenay"
rue de Fontenay

Possibilités prêts conventionnés



LA MAISON DU GSCIC

L'IMMOBILIER CONÇU COMME UN SERVICE
15, bd de Vaugirard, 75015 Paris, tél. 320.15.11

Renseignements et vente : Bureau de vente
du Dauphiné, résidence Le Dauphiné, rue
Jean-Bleuzen, Vanves, tél. 644-12-59, tous
les jours, de 15 h à 19 h, sauf mardi-mer-
credi.

Bureau de vente Clamart : Rue Jean-Jaurès,
ouvert le samedi, de 10 h à 13 h et de
14 h à 19 h.

ÉCOLE PRIVÉE HORS CONTRAT

Cours MONTAIGNE

De la 6^e aux TERMINALES

JEUNES FILLES - JEUNES GENS
EXTERNAT ■ DEMI-PENSION

CONTRÔLE PERMANENT DU TRAVAIL

22, rue d'Estienne-d'Orves
- CLAMART -
Tél. : 642.05.08

LE DIRECTEUR REÇOIT SUR RENDEZ-VOUS
ENVOI DE LA BROCHURE SUR DEMANDE

A

B

C

BEAUX-ARTS
ENCADREMENTS
PAPIERS PEINTS
PEINTURES
MIROITERIE

3, rue P.-V.-Couturier
CLAMART - Tél. 642-04-07

MAÇONNERIE - CARRELAGE TRANSFORMATION

Location d'échafaudage pour ravalements et gouttières

Ent. Antoine ROTONDO

6, rue du Parc
92 - CLAMART

DEVIS
GRATUIT Tél. 630-89-20

PEINTURE

PAPIERS
PEINTS

AGENCEMENT
MENUISERIE
PLOMBERIE

Mikaël

DJIHANIAN

ARTISAN

Tél. 644-04-77

19 bis, rue Duffaut
92140 CLAMART

A L'AUVERGNAT

Les meilleurs meubles

Les meilleurs prix

Tél. 642.06.77

MAISON DI BONA

220, Av. Victor-Hugo

CLAMART

Fermé le Lundi

Des Clamartois à l'honneur

M. ANDRÉ CHARRE Maire adjoint honoraire

Lors de l'installation du nouveau Conseil Municipal, M. le Maire a proposé à ses collègues de demander à M. le Préfet des Hauts-de-Seine, commissaire de la République, de conférer M. André Charre, qui a été élu communal depuis avril 1953, adjoint au maire de 1959 à 1983, le titre de maire adjoint honoraire.

Cette distinction de l'honorariat peut être donnée par le préfet aux anciens maires et adjoints qui ont exercé les fonctions municipales pendant au moins vingt-quatre ans dans la même commune.

Par arrêté en date du 8 avril 1983, M. André Charre a été nommé maire adjoint honoraire de la commune de Clamart.

Nous nous réjouissons de cette citation.

En ayant été depuis 30 ans au service des Clamartois, M. Charre a bien mérité d'être nommé maire adjoint honoraire.

Monsieur le Député,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, par décret du 16 mars 1983, M. Bernard Rastouil, demeurant 64, avenue Jean-Baptiste-Clément à Clamart, a été nommé au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur au titre du ministère de la Défense.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma considération la plus distinguée.

J. TERRADE

Monsieur le Député,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, par décret du 1^{er} avril 1983, M. Robert Viguier, domicilié 193, avenue Victor-Hugo à Clamart, a été nommé au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur au titre du ministère des Transports.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma considération la plus distinguée.

J. TERRADE

NOCES D'OR NOCES DE DIAMANT

La Municipalité a eu le plaisir d'accueillir :

— M. et Mme Righi, le samedi 30 avril, salle du Conseil Municipal.

— M. et Mme Dupen, le samedi 22 janvier, salle des Mariages.

— M. et Mme Bidault, le samedi 30 avril, salle du Conseil Municipal.

— M. et Mme Rouif, le samedi 14 mai, salle des Commissions.

Spécialités Franco - Marocaines

Restaurant "AU BIENVENU"

TAGINE DE MARRAKECH (sur commande)
COUSCOUS ROYAL

BROCHETTES

63, RUE DES ROISSYS - 92140 CLAMART - TÉL. 645.37.77

MÉCHOUI SUR COMMANDE

Fermé le mercredi

Serrurerie - Fenêtres en aluminium

Remplacement des fenêtres anciennes non étanches par des fenêtres aluminium anodisé avec double vitrage isolant thermique et phonique, ne nécessitant pas de travaux de maçonnerie.



LES FILS D'A. CHIRON

9, rue Hébert, CLAMART - 642-06-83

Renseignements et devis gratuits sur demande
Persiennes, verrous de sécurité, blindage, survitrage ISOBAIE

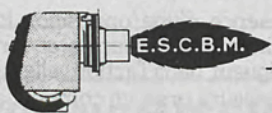


Consultez L'AUTO-ÉCOLE DU PARC

32, rue Gabriel-Péri - CLAMART
TÉL. 644-15-01 (près Gendarmerie)

UNE FORMATION RAPIDE ET EFFICACE

INSTALLATIONS CHAUFFAGE CENTRAL MAZOUT - GAZ



Dépannage et entretien
toute marque de brûleurs

**G.-Y. LUTAUD
et Fils S.A.R.L.**

10, impasse des Carnets - 92140 CLAMART
Tél. 631-27-01

Assistance aux Expertises-Arbitrage et Médiations
Conseils techniques en Bâtiment
Plans, Évaluations et Vérifications de Mètre

**CABINET D'ASSISTANCE EN BATIMENT
CERBERUS EXPERTISES - 630-06-35**

465, avenue du Gal-de-Gaulle - 92140 CLAMART

ABOUNAYAN S-A

MATÉRIAUX ET BOIS DE CONSTRUCTION

— TRANSPORTS — TERRASSEMENTS — DÉMOLITIONS —

Enlèvements de gravats par Multibennes

9, rue de Paris - 92190 MEUDON **Tél. : 534.61.80 +**

Carrelage - Faïence - Sanitaire
Plomberie - Outillage

SALLES D'EXPOSITION

15, rue de Paris
92190 MEUDON

A PROPOS D'UNE TRIBUNE LIBRE

La nouvelle composition du Conseil municipal, comprenant une opposition face à l'action de l'équipe majoritaire, il m'a semblé conforme aux règles de la démocratie de permettre aux minorités de s'exprimer dans le bulletin municipal, dans le cadre d'une tribune libre.

Il va de soi que la municipalité et la majorité du Conseil municipal ne se trouvent pas engagées par l'orientation et les termes des textes paraissant dans cette tribune libre.

Comme il est de règle en de telles circonstances, seuls les auteurs engagent leur responsabilité sur les propos qu'ils expriment.

Jean FONTENEAU,
Maire de Clamart

Pour une avancée de la démocratie dans la commune

Avec la nouvelle loi électorale, c'est un pas en avant qui a été fait pour la démocratie. Les principaux courants de pensée sont enfin représentés dans les conseils municipaux des villes de plus de 3500 habitants. La société française, dans sa diversité, pourra ainsi s'exprimer au niveau de la commune. Dans notre ville, il y a maintenant des conseillers municipaux de gauche et parmi eux trois communistes.

Ils vont accomplir leur mandat alors qu'entrent en application les dispositions de la loi de décentralisation qui étend le pouvoir des communes. Débarassé de la tutelle pressante du préfet, le Conseil Municipal se voit reconnu des pouvoirs d'intervention réels dans des domaines qui, auparavant, avec la droite au pouvoir, lui étaient totalement interdits. Ainsi, sur des questions aussi importantes que celles de la production et de l'emploi, de la formation professionnelle des jeunes, de l'enseignement, de la sécurité..., le Conseil Municipal peut jouer un rôle de premier plan qui est appelé à se renforcer encore.

De ce fait, moins que jamais, la vie municipale ne doit être seulement l'affaire des élus. Les communistes au Conseil Municipal veulent être une force de proposition, ils veulent être porteurs des revendications, des préoccupations, des idées de ceux qui, jusque-là, ne pouvaient s'exprimer officiellement dans le débat démocratique indispensable pour répondre au mieux aux besoins des habitants.

La participation active des habitants à la gestion des affaires locales est nécessaire pour avancer et mettre en œuvre dans la commune la politique nouvelle.

C'est pourquoi nous renouvelons l'appel lancé au nom du groupe communiste par Philippe Foissier lors du premier Conseil Municipal à toutes celles et à tous ceux qui nous ont soutenus et accompagnés au cours de la campagne électorale.

H.L.M. : 1500 demandes de logement Engager résolument une politique de logement social

Les habitants des H.L.M. représentent une part importante de la population de notre commune. A quelques infimes exceptions près, ceux-ci sont regroupés dans le «Haut-Clamart», considéré trop souvent comme un corps extérieur, juxtaposé à l'ancienne ville.

Il est vrai que, d'un quartier à l'autre, les différences sont considérables, tant du point de vue des équipements sociaux, des commerces, de l'animation, des transports...

Les élus communistes pensent que cette séparation de la ville en deux — accrue encore par l'action municipale de ces dernières années, avec l'essentiel des réalisations dans le «Bas» — est une mauvaise chose. Il faut redonner à Clamart une unité, permettre à ceux qui habitent les H.L.M. d'avoir de meilleures conditions de vie, améliorer l'entretien des cités... et proscrire résolument la politique de spéculation qui se traduit — les chiffres sont irréfutables — par le départ de familles d'ouvriers du centre ville, où les prix de location sont devenus prohibitifs.

Les élus communistes agiront au Conseil municipal pour permettre la mise en œuvre d'une politique nouvelle du logement social, tournée vers la satisfaction des besoins des Clamartois et des Clamartaises, et notamment des 1500 d'entre eux qui attendent encore un logement.

Les élus communistes

Associez-vous à notre travail. Chacun d'entre vous peut apporter sa pierre pour rendre plus riche notre action. Votre intervention dans les affaires de notre ville est nécessaire, indispensable pour faire avancer les choses dans le bon sens à Clamart.

Les élus communistes

Les élus communistes à votre disposition

Philippe Foissier, Gaston Peyronneau, Yvonne Saltel sont à votre disposition le samedi matin de 9 heures à 12 heures, à la mairie de Clamart, salle des Commissions.

Démocratie locale : Les bourgeois par Alain Busnel*

Petit à petit, sous l'effet des nouvelles lois de démocratisation des collectivités locales, la vie communale à Clamart se transforme : en bien.

Avec une large majorité, garantie par le mode de scrutin, le maire, progressivement libéré de la tutelle préfectorale, peut décider et agir.

Mais les 7484 électrices et électeurs, qui ont fait confiance à la liste d'Union Démocratique que je conduisais, sont désormais représentés au Conseil.

La présence d'une opposition locale permet un certain contrôle et force à plus de rigueur dans l'action; elle garantit une meilleure prise en compte de l'intérêt de tous les Clamartois (et pas seulement de la moitié d'entre eux); elle instaure une force nouvelle de propositions.

Lors de la première séance du Conseil, au nom du groupe socialiste, présentant à nos collègues ce que serait notre action, je déclarais :

«...Au service de Clamart et de l'ensemble des Clamartois, nous entendons d'abord défendre en priorité tous ceux qui ont été jusqu'alors délaissés par la municipalité sortante.

Nous entendons promouvoir pour les moins favorisés, les moyens d'une solidarité communale active assurant à

ceux qui en ont le plus besoin, les services et parfois les aides qu'ils sont en droit d'attendre d'une commune fraternelle et démocratique.

Nous entendons promouvoir les équipements collectifs (équipements socio-culturels, transports en commun, etc.) qui facilitent la vie de nos concitoyens, qui économisent les énergies individuelles et qui redistribuent les ressources.

Nous entendons défendre le patrimoine historique de Clamart, préserver son cadre de vie exceptionnel de la spéculation foncière et immobilière, des projets routiers inutiles et coûteux.

Nous entendons, autant qu'il sera possible de la place qui est la nôtre, développer le dynamisme économique, favoriser la vie créatrice, bref animer cette ville car, c'est notre opinion depuis longtemps, elle s'endort et décline.

Voilà notre identité, voilà pourquoi nous siégeons dans ce Conseil, voilà ce qui guidera nos attitudes et nos votes..."

Mais ne nous y trompons pas, il ne nous revient pas de prendre des décisions pour Clamart. Cela reste, et c'est bien normal, le privilège de la majorité et du maire. Nous sommes donc l'opposition et pour que les choses soient bien claires, j'ajoutais :

"...Sachez, Mesdames et Messieurs, que cette opposition sera intransigeante sur ce que nous estimons être l'intérêt des Clamartois, inflexible sur ce que nous considérons comme notre raison d'être, sur ce que les électeurs attendent de nous, sur ce pourquoi ils nous ont désignés.

Mais sachez aussi que cette opposition ne sera jamais systématique, ni négative.

Nous serons les premiers à nous réjouir, à approuver et à soutenir toute mesure positive que vous pourriez avancer.

Lorsque nous jugerons mauvaise une proposition, nous nous efforcerons de présenter d'autres solutions et nous serons toujours ouverts à la recherche des solutions nouvelles qui pourraient

rassembler ce qu'il y a de meilleur dans les diverses propositions..."

Ainsi, de la place que nous ont donnée les électrices et électeurs, nous œuvrerons, de toutes nos forces, mais dans la limite de nos pouvoirs, pour le bien-être des Clamartois.

Dans l'esprit de cette action, contactez-nous en nous écrivant à la mairie :

Alain Busnel (Finances, Urbanisme, Travaux, Commerces), Francis Pian (Emploi, Affaires Sociales, Voirie et Circulation), Dominique Pade (Cadre de Vie, Enseignement, Santé), Daniel Eliot (Sports, Jeunesse, Fêtes, Information, Culture).

La vie communale déjà commence à bouger.

Avec les encouragements de la population, poursuivons notre effort.

*Président du Groupe Socialiste au Conseil Municipal.

Clamart demain

Clamart Demain est une association apolitique régie par la loi de 1901 et ouverte à tous les Clamartois.

Les objectifs de cette association sont :

— **De proposer** toutes solutions permettant un développement des activités socio-économiques et culturelles à Clamart.

— **De rechercher** et de réaliser toutes les améliorations susceptibles d'augmenter la qualité de la vie et la prospérité de la population de Clamart.

— **D'intervenir** pour toute mission d'intérêt général concernant Clamart, son environnement et son développement.

Pour réaliser ces objectifs, « Clamart Demain » est ouverte aux suggestions de tous et toutes, sans parti pris, sans opposition systématique vis-à-vis de qui que ce soit, mais aussi avec la plus grande vigilance.

Siège social : 7, place Jules-Hunneville, tél. 644-04-51.



forclum

société de force et lumière électriques

CENTRE D'AFFAIRES PARIS-NORD

Bât. Ampère n° 1 - B.P. 201, 93153 LE BLANC-MESNIL - 865-42-41

TOUTES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES
CHAUFFAGE - GÉNIE CLIMATIQUE

DIRECTION RÉGIONALE PARIS SUD-OUEST

67, rue des Suisses - B.P. 324 - 92003 NANTERRE Cedex
Téléphone : 724-02-88

DANNY'S COIFF'

13, rue Chef de Ville

92140 CLAMART

Tél. 642.98.80

Vendredi et samedi : journées continues



TRANSMISSION INDUSTRIELLE



ROULEMENTS-PALIER
COURROIES-POULIES
CHAINES-PIGNONS
FLEXIBLES
ET RACCORDS HYDRAULIQUES
JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ
MOTEURS-MOTO-RÉDUCTEURS

Tél. 645-32-20

14, avenue du Docteur-Calmette
92140 CLAMART

PEIGNON

clôtures et treillages en bois
pieux et tuteurs

109 AVENUE VICTOR-HUGO
92 CLAMART TEL 642 00 42

IMPRESSIONS "EXPRESS"

TRACTS - CIRCULAIRES - PROSPECTUS -
- PUBLICITÉ DIRECTE - ETC...

photocopies (dégressif par quantité) - composition de textes - mise en page

D/CRÉA

coursier sur appel téléphonique

☎ 642.52.77

21, rue Hébert 92140 Clamart



8 MAI 1983

Nonobstant le temps médiocre et la fine pluie de ce 8 Mai 1983, de nombreux Anciens Combattants et Victimes de Guerre étaient venus aux cérémonies de l'anniversaire de la victoire du 8 Mai 1945.

Après une messe commémorative en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, M. Fonteneau, maire de Clamart, entouré de ses adjoints et conseillers municipaux, M. le Député des Hauts-de-Seine, de nombreux anciens combattants et militaires, ainsi que les enfants des écoles, défilèrent jusqu'au monument aux Morts du cimetière communal où un message de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (U.F.A.C.) fut lu devant une nombreuse assistance. En substance, ce message insistait pour que cette journée soit celle du «souvenir et de la réflexion» :

«Rendons hommage à tous les soldats, avec ou sans uniforme, de la métropole et des T.O.M... ainsi qu'aux soldats des forces alliées...

Conscients de la gravité de la situation, les anciens combattants renouvellent leur appel aux Chefs d'États pour qu'ils renoncent à la course aux armements et concluent dans les plus brefs délais des accords tendant à la suppression progressive, simultanée et contrôlée des armes nucléaires et de tout autre type d'armes, et assurant à chaque étape la sécurité de leur peuple.

...Il importe que la jeunesse soit sensibilisée à ces problèmes qui déterminent son avenir.

...Puisse prévaloir dans le monde, la paix, la liberté, la justice, la tolérance et la fraternité.»

Le cortège se dirigea ensuite vers les différentes stèles et monuments élevés en l'honneur des anciens combattants morts pour la France, pour quelques instants de recueillement.

Un vin d'honneur, à la mairie de Clamart, termina cette matinée du Souvenir.

Puis un banquet, organisé par le C.U.A.A.C.V.G. de Clamart (Comité d'Union des Associations des Anciens Combattants et Victimes de Guerre), clôtura cette journée. Une ambiance amicale permit à environ 150 personnes qui y assistaient, réunissant les trois «générations de feu», de se retrouver, de bavarder et de s'amuser jusqu'à une heure avancée de cet après-midi commémoratif de l'anniversaire de la victoire.

F. LAPIERRE

ANCIENS COMBATTANTS

LA SORTIE ANNUELLE DES ANCIENS COMBATTANTS

Le pèlerinage annuel organisé par le Comité d'Union des Associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre, nous a conduits le 24 avril dans la Marne, au Fort de la Pompelle, à 10 km de Reims. Ainsi, nous avons voulu, cette année, rendre hommage à nos vaillants combattants de la guerre 14-18.

En nous dirigeant vers le but de notre voyage et après avoir fait une étape à La Ferté-sous-Jouarre, nous nous arrêtons près de Château-Thierry à Vaux, cote 204. Nous nous sommes recueillis au Mémorial élevé à la mémoire des soldats américains tombés en défendant la France contre l'envahisseur allemand.

M. Hervé, représentant M. le Maire et M. Philipp, président du Comité d'Union, déposèrent au pied de ce Mémorial un coussin de fleurs au nom des 117 participants.

Nous poursuivions ensuite vers Dormans et nous nous sommes recueillis devant la Nécropole où reposent les corps de 5206 soldats inconnus n'ayant pu être identifiés et sur les 6000 tombes du cimetière militaire.

Nous nous sommes retrouvés à Reims, pour le repas amical toujours aussi chaleureux.

L'après-midi, nous avons visité le Fort de la Pompelle et son musée historique regroupant différents types d'uniformes français et de nombreux objets ayant appartenu aux combattants de 14-18.

Sur le chemin du retour, nous avons visité à Reims la cave des établissements de champagne Veuve Pommery.

En nous séparant vers 21 heures à notre retour à Clamart, nous avons tous la joie de constater avoir vécu ensemble une agréable journée.

Un pèlerin.

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS U.N.C. - U.N.C.-A.F.N.

Unis comme au front - Section de Clamart

L'Union Nationale des Combattants U.N.C.-U.N.C.-A.F.N. (siège national, 18, rue de Vézelay, 75008 Paris), regroupe tous les combattants des différentes générations du feu.

L'Association a pour but :

1) de maintenir dans l'intérêt supérieur du pays les liens de bonne camaraderie qui se sont créés entre les combattants ayant pris part aux guerres de 14-18, 39-45, ainsi qu'aux opérations sur les T.O.E. en Indochine et en A.F.N.;

2) de défendre par tous les moyens en son pouvoir les intérêts moraux, sociaux et matériels de ses membres;

3) de perpétuer dans la France métropolitaine, dans les territoires d'Outre-Mer, comme chez nos alliés, le souvenir des combattants morts pour la patrie et servir leur mémoire.

La section de Clamart est particulièrement représentative de toutes les générations du feu et accueille tous les anciens combattants ou sympathisants, qui désirent retrouver un climat de bonne camaraderie, sans distinction d'origine, de fortune, ni d'appartenance politique ou religieuse.

La section de Clamart participe à toutes les manifestations patriotiques officielles à Clamart (à Paris dans le cadre de l'U.N.C.-U.N.C.-A.F.N.).

Cotisation pour 1983 : 47 F.

Permanence : Hôtel de Ville de Clamart, salle n° 2, au fond de la cour de la mairie, 1^{er} étage, tél. 645-21-23 poste 315, tous les 2^{es} dimanches du mois, de 10 heures à 11 h 30.

Renseignements : Président Jean Henriot, tél. 644-37-33. Trésorier Lucien Thouvenin, 72, rue de la Vallée-du-Bois, 92140 Clamart, tél. 642-65-31.

Chantiers Histoire et Architecture Médiévales

Sauvegarde, restauration, animation de monuments médiévaux (château-fort, abbayes, églises, etc., appartenant à des collectivités publiques).

L'association, liée par une convention à la collectivité-proprétaire, met en place et réalise, pendant une période déterminée, un programme d'intervention agréé par les Directions Régionales des Affaires Culturelles.

- Débroussaillage,
- Mise en valeur du site,
- Déblaiement,
- Maçonnerie,
- Taille de pierre,
- Couverture,
- Initiation aux techniques de restauration et à l'architecture,
- Visites guidées et commentées,
- Expositions,
- Sensibilisation et initiation à l'histoire médiévale,
- Publications historiques, architecturales et techniques.

Secrétariat, Paris, 82, avenue Parmentier, 75011 Paris. - Tél. 807-09-63.

La vie des associations

L'Union des Commerçants, Artisans, Entrepreneurs et Industriels de Clamart

Fondée en 1908, l'Union a de tous temps cherché :

- à entretenir et resserrer les liens entre les commerçants artisans et industriels de Clamart;
- à encourager le commerce et l'industrie clamartois;
- à organiser des manifestations permettant aux commerçants de se rapprocher le plus possible des attentes des consommateurs.

Depuis 3 ans, le nouveau bureau et son président Bernard Marionnaud ont tout mis en œuvre pour accroître l'audience de cette association.

Pour qu'une ville soit vivante, il faut qu'elle existe sur le plan économique, surtout si elle subit la formidable force d'attraction de Paris. C'est aussi l'intérêt évident des consommateurs que d'avoir dans leur ville, à leur portée, un commerce actif et dynamique.

L'Union des Commerçants par des permanences à la mairie, ses actions commerciales ou d'animation de la ville, ses conseils aux petits commerçants, entend être le reflet du dynamisme de ses adhérents.

Le Scoutisme Français... 75 ans au service des jeunes

Il y a maintenant 75 ans que s'est créé en France le premier mouvement scout s'inspirant des méthodes de Baden Powell.

Développer le sens des responsabilités, mettre l'homme en harmonie avec la nature,

Les Éclaireuses et Éclaireurs de France (laïques);

les Éclaireuses et Éclaireurs Unionistes de France (protestants);

les Guides de France (catholiques);

les Scouts de France (catholiques).

ont voulu marquer cet anniversaire en organisant le dimanche 24 avril une journée de présentation et d'animation dans le bois de Clamart sur l'esplanade du carrefour de l'anémomètre.

En dehors des jeunes membres des mouvements, de nombreux parents, amis et curieux sont venus visiter l'exposition présentant la pédagogie et les activités des différents groupes et ont participé aux stands de jeux. Un rallye animation a mené les participants des compétitions sportives (courses de vélo-cross, pont de singe, tir à la corde, etc.), aux activités artistiques (peinture, maquillage, poterie, macramé, chant) en passant par les créations fondamentales du scoutisme que sont le froissartage (travail du bois), le parcours d'orientation et la cuisine trappeur.

Cette manifestation qui a été honorée par la présence de M. Fonteneau, maire de Clamart, M. Santini maire d'Issy-les-Moulineaux, et de plusieurs maires adjoints et conseillers municipaux clamartois, a montré la vivacité des mouvements du Scoutisme Français qui regroupent dans notre commune près de 300 jeunes filles et garçons.



*Une bien joyeuse
équipe,
les enfants
maquillés.*

créer un rapport solidaire avec les autres dans une action d'équipe, ont toujours été les objectifs du scoutisme. En 1983, les formes ont changé et la culotte courte et le chapeau sont passés au rang des antiquités, mais l'esprit et la pédagogie restent d'actualité.

Aujourd'hui, plus de 250.000 jeunes en France adhèrent à ces propositions. Les mouvements membres de la Fédération du Scoutisme Français et ayant des groupes actifs à Clamart:

Nous rappelons les références des différents responsables:

F.E.E.U.F., éclaireurs unionistes: M. Martin, tél. 736-10-02.

Scouts et Guides de France: paroisse Saint-Joseph, D. Eliot, tél. 644-25-18; paroisse Saint-Pierre-et-Paul, A. Poidevin, tél. 644-98-00.

Éclaireurs de France, A. Kerbirio, tél. 644-71-78.

M. le Maire vous rapelle que pour tous papiers et problèmes administratifs, trois centres sont à la disposition des Clamartois.

— Mairie, place Maurice-Gunsbourg - Tél. 645-21-23,

— Mairie annexe du Haut-Clamart, 136, av. de la Porte-de-Trivaux - Tél. 630-14-12.

— Mairie annexe Fourche, 216, av. Jean-Jaurès - Tél. 645-75-82.

Ils sont ouverts du lundi au vendredi, de 9 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30.

Le samedi de 9 à 12 heures.

Pour tout ce qui concerne :

Les :

Fiche d'état civil, familiale ou individuelle,

Certificat de propriété,

Certificat d'hébergement,

Certificat de concubinage

Certificat d'hérédité

Délivrance des extraits d'acte civil,

Mariage,

Naissance

Décès

Papiers divers

L'enregistrement des inscriptions sur les listes électorales politiques et professionnelles. Toutes les affaires militaires.

Le Syndicat Patronal de la Boulangerie et de la Boulangerie-Pâtisserie

- Nous communiquons les dates de vacances des boulangers.
- Ceux-ci sont séparés en deux groupes, A et C.
- Les boulangers du groupe A : fermeture en juillet, réouverture obligatoire avant le 1^{er} août.
- Les boulangers du groupe C : fermeture en août avec le début des congés obligatoirement après le 31 juillet.
- Aucun chevauchement ne peut intervenir.

GROUPE A

NOMS	Adresses	Jour de fermeture habituel
Lay (Lucot, Gt)	24 Châtillon	Lundi
Fiaudrin	8 Hébert	Lundi
Mallet	120 Hébert	Mercredi
Ponsort	158 J.-B.-Clément (avenue)	Mercredi
Sivelle	29 Jean-Jaurès (avenue)	Dimanche
Vilain (Lable, Gt)	70 Jean-Jaurès (avenue)	Mardi
Létrone	201 Jean-Jaurès (avenue)	Jeudi
Boullonnois	98 Parc	Lundi
Fritsch et Cie (Charpentier, Gt)	36 Paul-Vaillant-Couturier (avenue)	Jeudi
Picault (Suhard, Gt)	71 Pavé-Blanc (route)	Lundi
Badin (Cousin, Gt)	1 René-Samuel (avenue)	Mardi
Lestrée	176 Victor-Hugo (avenue)	Mardi

GROUPE C

NOMS	Adresses	Jour de fermeture habituel
Bisseriez	27 Ant-Courbarien	Samedi
Sté Garen Clam (Loupy PDG)	103 Bourcillière (de la)	Lundi
Édon	51 Condorcet	Lundi
Painboin	45 H.-Barbusse (avenue)	Lundi
bis, Soc. Reynaud et Cie	47 Jean-Jaurès (avenue)	Mercredi
Chabenat	147 Jean-Jaurès (avenue)	Lundi
Roy	212 Jean-Jaurès (avenue)	Mardi
Delsencerie	57 Lazare-Carnot	Lundi
Mellot (Veuve) (Mellot G., Gt)	8 Pavé-Blanc (route)	Mardi
Rivière (centre cal. Desprez)	37 P.-V.-Couturier (avenue)	Lundi
Serres (Gilbert, Gt)	10 Pierre-Corby	Lundi
Lesage (Lesage C., Gt)	Plaine (cité commerciale de la)	Mercredi
Gilbert (B.F.)	79 Trivaux (Porte de)	Jeudi
Guillemot (Cardoso, Gt)	95 Roissis	Mardi
Montfort	31 Sygrie (avenue)	Mercredi

matériaux de construction

S.A.

**DE MONTE
& Cie**

31, route de la Garenne
92140 Petit-Clamart
630.05.71

GARENNE-CARRELAGES

Faïences - Sanitaires - Carrelages

Salle d'exposition

29, route de la Garenne - 92140 PETIT CLAMART

Tél. 632-86-52

Fermetures pendant les vacances

Bibliothèque Enfants de la Garenne

56, rue de la Bourcillère
— Fonctionnement normal jusqu'au 2 juillet 18 heures -
Reprise le mardi 6 septembre à 16 h 30.
— Permanence pendant les vacances : le mardi 10 h à 12 h
et 14 h à 18 h - le vendredi 14 h à 18 h.

Bibliothèque Adultes de la Garenne

— Fonctionnement normal jusqu'au 2 juillet 18 h - Reprise
le mardi 6 septembre à 14 h.
— Permanences pendant les vacances : Mercredi 10 h à 12
h et 14 h à 19 h - Samedi 10 h à 12 h.

Bibliobus pour adultes

— Fonctionnement normal jusqu'au mercredi 27 juillet 12 h
- Reprise le mardi 6 septembre à 14 h.
— Permanences pendant les vacances : le mardi 14 h à
15h30 Hôpital Bécélère et de 16 h à 19 h Centre Commercial de
la Plaine.

Bibliothèque du Pavé-Blanc

Stationnement du Bibliobus tous les mardis matin sur le
parking du Marché.

Halte-garderie Municipale

140, rue Porte-Trivaux
— Fonctionnement normal jusqu'au jeudi 30 juin 17 h 30 -
Reprise le lundi 1^{er} août à 13 h 30.

Halte-garderie

216, avenue Jean-Jaurès
— Fonctionnement normal jusqu'au 31 juillet 18 h 30 -
Reprise le jeudi 1^{er} septembre à 9 h 30 (mais pas de repas ce
jour-là).

Crèche municipale

26, rue du Trosy - Tél. 644-20-86
— Fonctionnement normal jusqu'au 31 juillet 18 h 30 -

Reprise le 29 août à 7 h.

— Le bureau est ouvert tout l'été de 8 h 30 - 12 h et 13 h 30
à 18 h.

Crèche familiale municipale (Annexe)

11e, rue J.-J. Rousseau
— Fonctionnement jusqu'au 22 juillet 18 h - Reprise le 29
août à 8 h 30.

Centre Culturel de la Fourche

— Fonctionnement normal jusqu'au 29 juillet 18 h - Reprise
mardi 6 septembre à 14 h
— Permanence pendant l'été le mardi 14 h - 16 h; vendredi
14 h - 18 h; samedi 10 h - 12 h.

Piscine

— Fonctionnement normal jusqu'au 31 juillet -
Reprise le 1^{er} septembre à 12 h.

Bibliothèque de la Mairie

Adultes et enfants
— Fonctionnement normal jusqu'au 2 juillet inclus - Reprise
le lundi 5 septembre à 14 h.
— Permanences durant l'été : Mardi 14 h - 18 h; Jeudi 14 h
- 18 h; samedi 9 h 30 - 12 h 30.

Discothèque mairie

— Fonctionnement normal jusqu'au 2 juillet 1983 inclus -
Reprise le lundi 5 septembre à 17 h.
— Permanences durant l'été : Mardi 14 h 18 h; jeudi 14 h
18h; samedi 9 h 30 - 12 h 30.

Discothèque de la Garenne

— Fonctionnement normal jusqu'au 2 juillet 83 inclus -
Reprise le 5 septembre 83.
— Permanences du 4 juillet au 30 juillet inclus : mercredi
17h - 19 h; samedi 10 h - 12 h.
— Fermeture complète du 1^{er} août 83 au 4 septembre 83.

"Si vous avez un problème d'alcool"

Les alcooliques anonymes peuvent
vous aider.

Courrier : B.P. 37 - 92220 Bagneux
Réunions : tous les mardis à 20 h 45,
Église Ste-Monique - Rond-point des
Martyrs, 92220 Bagneux.

Téléphone : 325-75-00 et 325-76-03
du lundi au vendredi de 14 h à 22 h.

Déclarations des accidents de travail

M. le Directeur de la 5^e Circonscription administrative de la Caisse Primaire
Centrale d'Assurance Maladie de la Région Parisienne nous prie d'informer les
employeurs de la région que les déclarations d'accidents de travail doivent être doré-
navant adressées à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du lieu de résidence de
la victime.

Pour les victimes d'accident du travail domiciliées dans les Hauts-de-Seine, la
déclaration doit être adressée à :

C.P.A.M. 92
Service Postal des Accidents du Travail
41, rue des Trois-Fontanot
92026 NANTERRE Cedex.

Les adresses des autres Caisses Primaires de la Région Parisienne peuvent
être communiquées par n'importe quel centre ou service de Sécurité Sociale.

Union Départementale des Sociétés Mutualistes des Hauts-de-Seine

Tout récemment, l'Union Départementale des Hauts-de-
Seine qui sert de trait d'union entre les Sociétés Mutualistes
locales, d'entreprises et sections départementales des Sociétés
Nationales avec la Fédération Mutualiste de la région pari-
sienne, plus connue sous le sigle F.M.P., s'est installée dans un
local de notre commune voisine d'Issy-Les-Moulineaux.

SON ROLE

Il consiste d'une part à informer les mutualistes et les
personnes désireuses de devenir mutualistes.

Cette présence sur place ou au moins sur un secteur
du territoire départemental, car ce département est bien
difficile à couvrir, doit permettre, en étant plus près des
adhérents et des mutuelles existantes comme la Mutua-
lité Clamartoise, d'avoir une meilleure connaissance des
besoins et de mettre en place des conditions de rembour-
sements améliorées.

Il consiste d'autre part, à rappeler que la Fédération Mutua-
liste Parisienne dont le siège est 24, rue Saint-Victor à Paris-5^e
met à leur disposition des centres de soins fort bien équipés et
dont l'efficacité est bien connue des mutualistes parisiens.

En vous adressant au siège de l'Union Départementale des
Sociétés Mutualistes des Hauts-de-Seine, 111 ter, avenue de
Verdun à Issy-Les-Moulineaux (téléphone : 638-75-92), vous
recevrez non seulement un accueil charmant mais vous pour-
rez obtenir tous renseignements pratiques sur les centres de
santé, d'optique, maisons de retraite, ainsi que sur toutes
sortes de garanties possibles.

Le siège de l'Union Départementale est également habilité à
vous renseigner sur les possibilités offertes par le tourisme
mutualiste.

A vous voir bientôt :

**Tous les jours, du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et
de 13 h 30 à 16 h 30, ainsi que le samedi matin.**

CLINIQUE DE MEUDON-LA-FORÊT

3 et 5, avenue de Villacoublay

CHIRURGIE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE - MATERNITÉ
RADIOLOGIE - COBALT - ORL - DERMATOLOGIE
RÉÉDUCATION - LABORATOIRE

Tél. 630.21.31 133 LITS CONVENTIONNÉS

Sécurité sociale et mutuelles

AUTOBUS 136 - 290 - 179 - 190 B - VASTE PARKING

LA MAISON BLANCHE

Pour
personnes
âgées

Tél. 644.56.30

Mixte
Valides - Semi-valides
Ambiance familiale
Confort
Ascenseur - Téléphone
Télévisions
dans les chambres
Face au parc
municipal

2, rue de l'Île Bouchard
CLAMART

Clinique du Plateau

5 et 7, rue des Carnets - 92 CLAMART

conventionnée par la Sécurité Sociale et les principales mutuelles

Tél. : 630.21.35 (lignes groupées)

CHIRURGIE GÉNÉRALE - CHIRURGIE
DES VOIES URINAIRES - CHIRURGIE DES VOIES
DIGESTIVES - CHIRURGIE DES YEUX
ANGIOGRAPHIES - ORTHOPHONIE
CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE - O.R.L.
KINÉSITHÉRAPIE - MASSAGES
RADIOLOGIE - ÉCHOGRAPHIE

AUTOBUS 190 - 195

OPTIQUE MÉDICALE



OPTICIENS
AUDIOPROTHÉSISTES
DIPLOMÉS

SURDITÉ

Centre d'audioprothèse

Appareils de toutes marques
Système écoute télévision et téléphone
Essais gratuits sans engagement

LENTILLES DE CONTACT

30, avenue Jean-Jaurès - CLAMART
Tél. 642-03-30

Madame FRANÇOISE BOUCHARD PÉDICURE - PODOLOGUE

(semelles orthopédiques - orthèses)

vous fait part de l'ouverture de son cabinet

1, rue Gabriel-Péri,
CLAMART

Tél. 645-48-19

Sur rendez-vous et à domicile

LABORATOIRE NAVARRO

analyses médicales

agréé par la Sécurité Sociale n° 9295

136 à 140, avenue Jean-Jaurès, 92140 CLAMART

Tél. 642-35-74 (lignes groupées)

Jour et nuit - Dimanches et fêtes

Autobus 189, arrêt Pierre-Louvrier

AMBULANCES MUNICIPALES

TOUTES DISTANCES

NUIT ET JOUR

- Tél.: 631-69-22

175, rue de la Porte-de-Trivaux

92140 CLAMART

SANTÉ - CONFORT - SERVICE - Vente et location de cannes et béquilles - Matériel médical

ENTREPRISE AGRÉÉE

N° 9276005 - 10-12-76

membre
de l'ATSU Ile de France

LABORATOIRE CELERIER

Agréé par la Sécurité Sociale n° 92-31

ANALYSES MÉDICALES

170, Avenue Jean-Jaurès

92140 CLAMART

Tél. : 644.47.98

LABORATOIRES SERGANT

ANALYSES MÉDICALES

Agréé par la Sécurité Sociale n° 1661

195, av. Victor-Hugo, CLAMART

Tél. 644.32.93 (lignes groupées)

Jour et Nuit, Dimanches et Fêtes

Autobus 189 arrêt Hébert - Lazare-Carnot

Service de Garde

Anciens sapeurs-pompiers de Paris

Depuis 10 ans existe dans le 92 «L'AMICALE HAUTS-DE-SEINE» (A.H.D.S.) des ANCIENS DU RÉGIMENT ou de la présence BRIGADE... peut-être l'ignorez-vous?

Cette amicale qui se compose de membres ACTIFS (ANCIENS ayant appartenu à ce Corps), de membres HONORAIRES, de membres BIENFAITEURS, est présidée par un ANCIEN.

Son siège social : 1, rue Madiraa, 92400 Courbevoie/Becon.

Tél. 333-33-73

Pour tous renseignements complémentaires et adhésion, s'adresser au siège social.

Le président,
Lucien CHOUVY

Le contrôle des demandeurs d'emploi

Mme le Chef de l'Agence Nationale pour l'Emploi, agence locale d'Issy-les-Moulineaux, nous informe que le contrôle des demandeurs d'emploi aura lieu sur la commune de Clamart aux dates suivantes pour le deuxième semestre de l'année 1983 :

VENDREDI 22 JUILLET
VENDREDI 19 AOÛT
VENDREDI 16 SEPTEMBRE
VENDREDI 21 OCTOBRE
VENDREDI 18 NOVEMBRE
VENDREDI 16 DÉCEMBRE

A ces dates, le pointage se fera :

- le matin de 9 h à 11 h 30 pour les hommes;
 - l'après-midi de 13 h 30 à 16 h 30 pour les femmes;
- salle du Tribunal - 3, avenue Jean-Jaurès à Clamart.

Union Nationale des Amis et Familles de Malades Mentaux

Vous qui connaissez une personne atteinte de troubles mentaux, peut-être êtes-vous disponible pour apporter une aide aux familles de malades. Dans tous les cas, si vous vous sentez concernés par la maladie mentale, n'hésitez pas à vous rapprocher de notre Association.

POUR QUELS OBJECTIFS?

- Rompre l'isolement provoqué par la maladie mentale.
- Créer un environnement psychologique, social et juridique, qui accompagne et prolonge l'action thérapeutique.
- Faciliter la réinsertion sociale du malade.
- Être l'interprète, auprès des pouvoirs publics, des familles touchées par la maladie, pour tout ce qui concerne l'évolution du statut du malade et des structures de soins.

AVEC QUELS MOYENS?

- Le temps et les efforts de nos adhérents, regroupés en section départementale.
- Des permanences, des services de rencontres et d'informations au niveau de chaque section départementale et des communes.
- Des fonds privés collectés (cotisations), des subventions accordées par les collectivités locales, pour des objectifs précis.
- Des sessions de formation d'animateurs et de responsables.
- Un bulletin trimestriel d'information.

POUR CLAMART, ADRESSEZ-VOUS :
Georges VANTU, 4, rue Boileau - appt 395
92140 CLAMART - Tél. : 631-68-65 après 19 heures

Les Auxiliaires des Aveugles

Cette Association, dont le siège est situé 19, rue du Général-Bertrand à Paris-XVII^e, téléphone : 306-39-68, a pour objet d'apporter une aide aux non-voyants afin de faciliter leur existence : déplacements urbains ou inter-urbains, lecture de papiers personnels ou de courrier, lecture d'ouvrages distrayants ou d'études.

Pour subvenir à tous ces besoins, l'Association s'efforce de procurer des guides, des lecteurs à domicile ou sur cassettes, des «secrétaires» pour les jeunes non-voyants qui passent des examens. Elle accepte toutes les collaborations des personnes de tout âge et de toute condition, disposant d'un peu de temps libre et acceptant le service bénévole.

Si cette action vous intéresse, voulez-vous prendre contact avec le siège de Paris qui vous fournira les renseignements que vous pouvez souhaiter.

Association "Aide aux malades désemparés"

L'Association créée en 1977 par le professeur Levillain (président fondateur) rassemble à ce jour plus de 3.500 adhérents.

Selon ses statuts, elle s'est fixée pour buts un certain nombre de réalisations :

- **rechercher un havre** pour de grands malades totalement démunis (dont un certain nombre venant de Centres Anticancéreux : Curie, Villejuif, René Huguenin...),
- **dispenser un enseignement** auprès du personnel médical et para-médical chargé d'accueillir ces malades,
- **organiser un service de bénévolat** structuré, pour le confort matériel et moral des malades et de leurs proches.

Afin de poursuivre cette œuvre humanitaire, l'A.M.D. a un besoin urgent et permanent de vêtements adultes propres et en bon état, livres, dons par chèques bancaires ou C.C.P. libellés au nom de l'A.M.D.

Pour adhérer, le montant minimum de la cotisation annuelle est fixé actuellement à 50 F (un reçu est adressé directement par le secrétariat de l'A.M.D.).

Mme Verniti, 20, rue Édouard, 92140 Clamart, est seule chargée et accréditée par le président fondateur, le professeur Levillain, de représenter l'A.M.D. à Clamart et de centraliser les colis et les dons.

Une permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi de 13 à 15 heures au n° 645-39-67.



"DON DU SANG"

Les prochaines collectes auront lieu :

- **Samedi 17 septembre** de 16 h à 19 h.
 - **Dimanche 18 septembre** de 8 h 30 à 12 h.
- Dispensaire Municipal, 55, avenue Jean-Jaurès.

URGENCES

Médecins et pharmaciens de garde : Téléphonez au commissariat : 644-19-12

Ambulances municipales : 631-69-22

Vétérinaires : Nuits et jours fériés à Clamart : 631-65-05
Dans la région parisienne : 871-20-61

Dentistes : Dimanche + jours fériés 9 h-12 h : 776-25-42

Secours médical immédiat : 15

Voirie en dehors des heures ouvrables, appelez : 644-60-81

SOINS INFIRMIERS

— **Clamart-Centre** : 645-70-77 - 11, rue Chef-de-Ville ou 644-52-37 - 6, rue P.-V.-Couturier.

— **Bas-Clamart** : 642-06-64 - 28, rue Lazare-Carnot

— **Haut-Clamart** : 631-29-93 - 16, rue de Normandie; 631-73-70 - 16, rue de Normandie; 630-02-83 - 17, rue de Bretagne; 632-01-04 - 11, rue de l'Île-de-France.

ADRESSEZ-NOUS VOS SUGGESTIONS,
ÉCRIVEZ-NOUS

G. LESOURD, Adjoint au Maire
92141 CLAMART

**ADRESSEZ-NOUS
VOS SUGGESTIONS,
ÉCRIVEZ-NOUS.**

**G. LESOURD, adjoint au maire
92141 CLAMART**

638-12-22 les informations clamartaises par téléphone.
Urgences - Programmes culturels - 3^e âge - Centre de loisirs
et culture - Sports...

24 h sur 24 à votre service

Modifications à la plaquette Clamart-Informations Éd. 1982-1983

A. RECTIFICATIFS

- Page 91
Express Auto
65, avenue de la Sygrie (au lieu de 67)
- Page 129
Express Auto
65, avenue de la Sygrie (au lieu de 67)
- Page 55
Inspection du Travail
La permanence pour les habitants de Clamart a lieu au Centre Administratif de Montrouge (et non de Clamart comme on pourrait le croire)
- Page 102
Les Éts P. Capdevielle nous annoncent qu'ils ne sont pas IMPRIMEURS mais vendent des matériels pour l'imprimerie.

B. COMPLÉMENTS

- Renseignements R.A.T.P. 346-14-14
- Météorologie :
 - Nationale 551-91-09
 - Montagne 555-82-30
 - Mer 551-90-32
 - Régionale (Le Bourget) 838-91-23

C. NOUVELLES INSTALLATIONS

- Médecine Générale
Docteur Michel Chahinian
17, rue du Chef-de-Ville (Clamart) - Tél. 644-73-33
- Rhumatologie - Médecine du Sport
Docteur Lydia Arabian
223, avenue Victor-Hugo (Clamart) - Tél. 642-62-02
- Stomatologie
Docteur Jacques Monteil
164, avenue Jean-Jaurès (Clamart) - Tél. 644-16-16
- Psychiatrie
Cabinet médical Docteur Bouvard
26, avenue du Docteur-Calmette
(Clamart) - Tél. 642-13-45

Camus Michèle

PÉDICURE MÉDICALE

220, Av. Jean-Jaurès
(Près de la gare)
CLAMART - Tél. 644.28.88
FERME LE JEUDI
SOINS A DOMICILE
SAMEDI APRES-MIDI



ROLAND RENAUD

A votre service depuis 1973 à Clamart

VOYANCE directe et sur photo
MAGNÉTISME direct et sur photo

Travail sérieux - Nombreux témoignages
déposés chez Maître Poindéfer, huissier

62, rue des Vignes (sur rendez-vous)
CLAMART - Tél. : 645-20-40

PHOTO - HI-FI

ÉLECTRONIC CENTRE DESPREZ

TÉLÉ - VIDÉO

27, rue P.-V.-Couturier

CLAMART - 645-61-21

Vos photos TD en 24 heures - Promotion Vidéo
Brandt - JVC - Sharp - Bandes VHS - Agfa - Fuji - TDK

Les meilleures marques aux meilleurs prix

Photocopie
Photo d'identité



Réparations toutes marques

Meubles SAUVIN ÉBÉNISTE

Meubles de haute gamme

SPÉCIALISTE DU MERISIER ET CHÊNE MASSIF

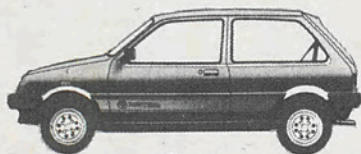
SALON — LITERIE — MEUBLES SUR MESURES — CUISINES
INTÉRIEUR FRANÇAIS 21, avenue Schneider, 92140 CLAMART, tél. 642-68-37



GARAGE DU CENTRE

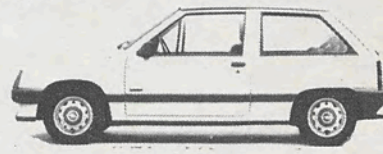
Austin 

Nos petites dernières à voir et à essayer



Corsa

39, avenue Victor-Hugo
92140 CLAMART
Tél. : 642-05-45



Méto

R. Dedienne

société anonyme au capital de 744.000 f

USINAGES ET FORMAGE DE MATIÈRES PLASTIQUES

TOUR, FRAISAGE, DÉCOLLETAGE

97, 99 et 100, av. H.-Barbusse
92140 CLAMART
Tél. : 642-75-11

Route de la Paix - Z.I.
27700 LES ANDELYS
Tél. : (32) 54-23-22



ALTA

JOUETS ★ CADEAUX

MAROQUINERIE — ARTICLES DE VOYAGE
ET POUR ÉCOLIERS : ARTICLES DE SPORT — LUSTRERIE
8 et 10, avenue Jean-Jaurès - CLAMART Tél. : 642-42-98





Le froid

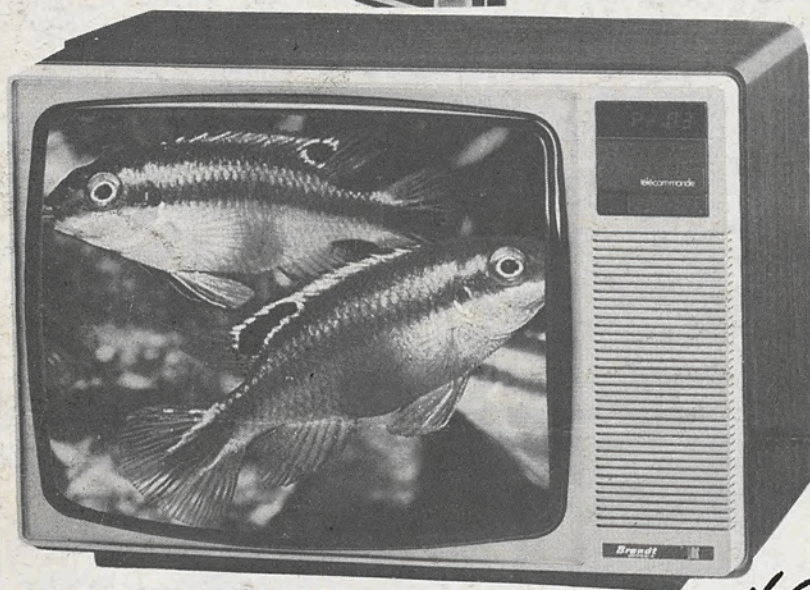
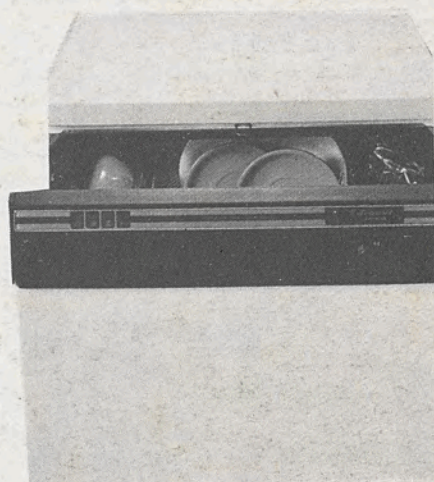
Réfrigérateurs et congélateurs.

Brandt

Lave-vaisselle

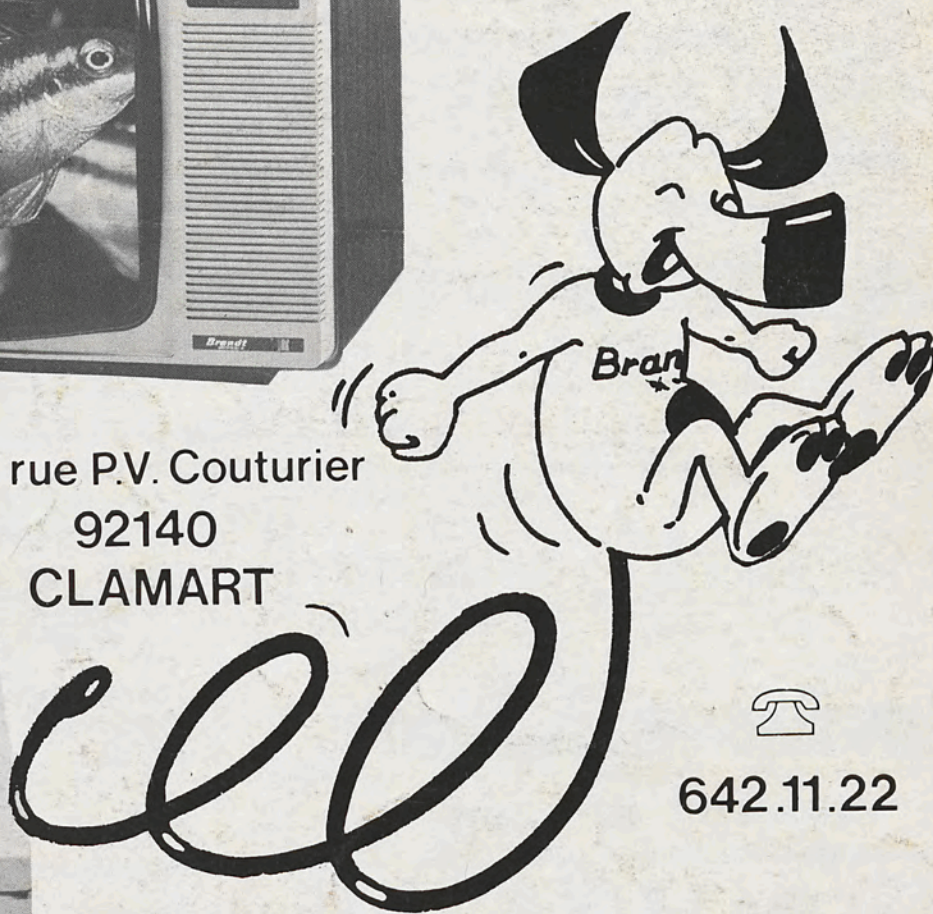
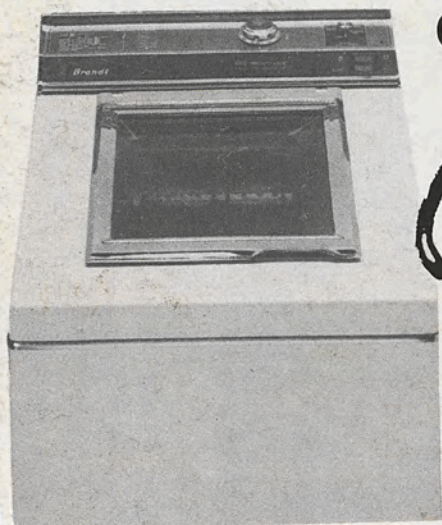
Spécial silence.

Brandt



**DUCREUX
DUFOND**

64 rue P.V. Couturier
92140
CLAMART



642.11.22

Machines à laver

et sèche-linge

Brandt